



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL **2025**

Semestre clos le 30 juin 2025

# **Sommaire**

<b>1. Rapport semestriel d'activité</b>	<b>1</b>
<b>2. États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025</b>	<b>10</b>
<b>3. Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2025</b>	<b>44</b>
<b>4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b>	<b>45</b>

# 1. Rapport semestriel d'activité

## 1.1 Conventions dans l'analyse de gestion

Les principaux indicateurs alternatifs de performance utilisés par le Groupe sont définis à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document.

Dans le cadre de l'analyse de l'évolution de ses résultats et plus particulièrement de son chiffre d'affaires, le Groupe analyse les effets suivants (analyses non auditées) :

- **effet périmètre** : l'effet périmètre correspond à l'impact d'un changement de périmètre, que celui-ci résulte d'une acquisition ou d'une cession d'une activité dans son intégralité, ou d'une entrée ou d'une sortie en consolidation. Une augmentation ou une fermeture de capacités ne sera pas analysée en tant qu'effet périmètre. Pour un agrégat donné, il correspond au montant de cet agrégat sur la période de référence pour les activités acquises diminué du montant de cet agrégat sur la période antérieure pour les activités cédées, rapporté au montant de cet agrégat pour l'ensemble des activités du Groupe sur la période antérieure ;
- **effet change** : l'effet change correspond à l'impact mécanique de la consolidation de comptes en devises autres que l'euro à des taux différents d'une période à l'autre. L'effet change sera appréhendé en appliquant à l'agrégat de la période de référence le taux de la période antérieure ;

- **effet prix** : l'impact des variations des prix de vente moyens est estimé par comparaison entre le prix de vente unitaire net moyen pondéré pour une famille homogène de produits au cours de la période de référence et le prix de vente unitaire net moyen pondéré de la période antérieure, multiplié, dans les deux cas, par les volumes vendus au cours de la période de référence ;

- **effet volume** : l'impact des variations de volumes est estimé en comparant les quantités livrées au cours de la période de référence avec les quantités livrées au cours de la période antérieure, multipliées, dans les deux cas, par les prix de vente unitaires nets moyens pondérés de la période antérieure ; et

- **croissance organique** : la croissance organique d'un agrégat donné correspond à la croissance comparable de cet agrégat, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Elle représente la variation, retraitée de l'effet change et de l'effet périmètre, entre les montants de cet agrégat sur la période de référence et sur la période antérieure, rapportée au montant de cet agrégat sur la période antérieure.

## 1.2 Faits marquants du premier semestre 2025

### 1.2.1 Projets organiques

Dans les Polymères Haute Performance, le Groupe a annoncé le 26 février 2025, une augmentation de capacité de 15 % de son site de production de PVDF à Calvert City, Kentucky, représentant un investissement d'environ 20 millions de dollars américains, en ligne avec la stratégie du Groupe visant à accroître son implantation mondiale en PVDF à un rythme et

avec des capacités correspondant au développement du marché. Cette extension de capacité, dont le démarrage est prévu pour mi-2026, soutiendra la hausse de la demande en résines de haute performance fabriquées localement pour les batteries lithium-ion, ainsi que les marchés en croissance des semi-conducteurs et des câbles.

### 1.2.2 Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Arkema a annoncé le 26 mars 2025 avoir signé avec ENGIE un nouvel accord d'approvisionnement en biométhane de certains sites de Bostik en France, dans la continuité du contrat long terme signé avec ENGIE début 2023 pour la fourniture de 300 GWh/an de biométhane en France. Ce

contrat de 25 GWh/an couvrira environ 85 % de la consommation annuelle de gaz de quatre sites de Bostik en France (Coubert, Privas, Ribécourt et Venette), une avancée notable dans la décarbonation de son approvisionnement énergétique.

Arkema a également annoncé le 16 mai 2025 avoir obtenu le score « A » du CDP dans la catégorie *Climate Change* (A- en 2023) et figurer désormais sur la prestigieuse « A List » du CDP de cette même catégorie. Le Groupe a ainsi rejoint les 2 % d'entreprises les mieux notées parmi les plus de 24 700 évaluées dans cette catégorie. Le score du Groupe dans la catégorie *Water Security* a par ailleurs été relevé à « A- » lors de

l'évaluation faite en 2024 (B en 2023). Ces reconnaissances traduisent l'engagement fort d'Arkema en faveur de la transparence environnementale ainsi que sa performance de premier plan en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne sa contribution à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des ressources en eau.

## 1.2.3 Financement

En mai 2025, Arkema a réalisé avec succès le placement d'obligations hybrides à durée indéterminée d'un montant de 400 millions d'euros, assorties d'un coupon de 4,25 % et d'une première option de remboursement anticipé au gré du Groupe après cinq ans. Le produit de cette émission, qui

contribue à diversifier les sources de financement d'Arkema, est principalement affecté au refinancement de l'une de ses deux souches obligataires hybrides existantes, d'un montant de 300 millions d'euros et dont la première date d'option de remboursement est le 21 janvier 2026.

## 1.3 Gouvernance

Lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 22 mai 2025 au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine réunissant un quorum de 78,6 %, les actionnaires ont approuvé très largement l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, et notamment le renouvellement, pour une durée de quatre ans, des mandats d'administrateurs de Mme Ilse Henne, de M. Thierry Pilenko et de Bpifrance Investissement, représenté par M. Sébastien Moynot.

## 1.4 Analyse des résultats du premier semestre 2025

L'ensemble des données chiffrées communiquées dans la présente section est fourni sur une base consolidée et selon l'organisation d'Arkema autour de trois segments cohérents et complémentaires dédiés aux Matériaux de Spécialités que sont les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires regroupant les activités aux résultats plus volatils.

## 1.4.1 Analyse des résultats du Groupe

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 776</b>	<b>4 877</b>	<b>- 2,1 %</b>
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>693</b>	<b>801</b>	<b>- 13,5 %</b>
Matériaux de Spécialités	664	732	- 9,3 %
Intermédiaires	78	123	- 36,6 %
Corporate	(49)	(54)	
<b>Marge d'EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>14,5 %</b>	<b>16,4 %</b>	
Matériaux de Spécialités	15,0 %	16,5 %	
Intermédiaires	22,6 %	29,9 %	
<b>Amortissements et dépréciations courants <sup>(a)</sup></b>	<b>(335)</b>	<b>(297)</b>	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT) <sup>(a)</sup></b>	<b>358</b>	<b>504</b>	<b>- 29,0 %</b>
Marge de REBIT <sup>(a)</sup>	7,5 %	10,3 %	
Autres charges et produits	(69)	(77)	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(70)	(75)	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>219</b>	<b>352</b>	<b>- 37,8 %</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	0	(2)	
Résultat financier	(58)	(33)	
Impôt sur le résultat	(64)	(88)	
<b>Résultat net</b>	<b>97</b>	<b>229</b>	<b>- 57,6 %</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	5	
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>96</b>	<b>224</b>	<b>- 57,1 %</b>
<b>Résultat net courant <sup>(a)</sup></b>	<b>217</b>	<b>352</b>	<b>- 38,4 %</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

### Chiffre d'affaires

À 4 776 millions d'euros, le chiffre d'affaires du Groupe diminue de 2,1 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024, intégrant un effet change de - 1,5 % reflétant l'affaiblissement du dollar US et de certaines devises asiatiques par rapport à l'euro au deuxième trimestre. À taux de change constants, le chiffre d'affaires est quasi stable et diminue de 0,6 %. Dans un environnement de demande globalement décevant en Europe et aux États-Unis, et orienté positivement en Asie, les volumes sont en légère baisse de 0,7 % par rapport à l'an dernier, en retrait dans la plupart des marchés finaux. Ils sont soutenus par la croissance d'Arkema dans plusieurs secteurs attractifs comme les batteries, le sport, l'électronique, l'efficacité énergétique des bâtiments ou l'impression 3D qui bénéficient de la dynamique d'innovation du Groupe. L'effet prix s'établit à - 1,5 % et reflète l'impact au deuxième trimestre des conditions de marché, du mix géographique et de l'évolution de certaines matières premières. L'effet périmètre de + 1,6 %, correspond essentiellement à l'intégration des adhésifs de lamination de Dow.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2025, les Matériaux de Spécialités représentent 93 % du chiffre d'affaires du Groupe avec une répartition par segment proche de celle de l'an dernier. Ainsi les Adhésifs représentent 30 % du chiffre d'affaires du Groupe (29 % au S1'24), les Matériaux Avancés 38 % (37 % au S1'24) et les Coating Solutions 25 % (26 % au S1'24). Les Intermédiaires sont en léger retrait et représentent 7 % du chiffre d'affaires du Groupe (8 % au S1'24).

Par ailleurs, la répartition géographique des ventes reflète les dynamiques observées dans les différentes régions au premier semestre, l'Asie et le reste du monde représentant 32 % du chiffre d'affaires du Groupe (31 % au S1'24), l'Amérique du Nord 35 % (35 % au S1'24) et l'Europe 33 % (34 % au S1'24).

### EBITDA et résultat d'exploitation courant

À 693 millions d'euros, l'EBITDA du Groupe est en baisse par rapport à l'an dernier (801 millions d'euros au S1'24) et la marge d'EBITDA reste solide à 14,5 % (16,4 % au S1'24). Ce résultat bénéficie de la bonne résilience des Polymères Haute Performance et des Adhésifs mais traduit le retrait sensible des Coating Solutions et la baisse des Intermédiaires par rapport à la base de comparaison élevée de l'an dernier. Cette performance intègre par ailleurs le renforcement des initiatives de contrôle des coûts et inclut un effet change défavorable estimé à environ 10 millions d'euros sur l'EBITDA du semestre.

Les amortissements et dépréciations courants s'élèvent à 335 millions d'euros, en hausse de 38 millions d'euros par rapport à l'an dernier, reflétant essentiellement l'impact des mises en service des nouvelles unités de production courant 2024. Le résultat d'exploitation courant (REBIT) s'établit par conséquent à 358 millions d'euros (504 millions d'euros au S1'24) et la marge de REBIT s'élève à 7,5 % (10,3 % au S1'24).

## Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'établit à 219 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2025 (352 millions d'euros au S1'24), incluant 69 millions d'euros de charges exceptionnelles (77 millions d'euros de charges au S1'24). Elles correspondent essentiellement à des charges de restructuration dans les Oxygénés, notamment en lien avec la réorganisation du site de Jarrie afin d'en assurer la pérennité en se recentrant sur les activités dans lesquelles Arkema est un des leaders mondiaux, et conduisant à l'arrêt de certaines lignes de production du site. Les charges exceptionnelles comprennent également des frais juridiques sur des procédures en cours aux États-Unis et des frais liés à l'acquisition des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow (pour plus de détails, voir note 5.1 des annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 à la section 2 du présent document). Le résultat d'exploitation inclut également 70 millions d'euros d'amortissements liés à la revalorisation d'actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités (75 millions au S1'24).

## Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 58 millions d'euros (charge de 33 millions d'euros au S1'24). Cette augmentation reflète essentiellement la baisse de la rémunération des produits de placement.

## Impôts sur les résultats

Au 1<sup>er</sup> semestre 2025 la charge d'impôts est en baisse et s'établit à 64 millions d'euros (88 millions d'euros au S1'24).

## Résultat net – part du Groupe et résultat net courant

En conséquence, le résultat net - part du Groupe s'élève à 96 millions d'euros (224 millions d'euros au S1'24) et le résultat net par action s'établit à 0,95 euro.

En excluant l'impact après impôts des éléments non récurrents, le résultat net courant s'élève à 217 millions d'euros (352 millions d'euros au S1'24) soit 2,87 euros par action.

## 1.4.2 Analyse des résultats par segment

### Adhésifs (30 % du chiffre d'affaires du Groupe)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 431</b>	<b>1 386</b>	<b>+ 3,2 %</b>
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>202</b>	<b>214</b>	<b>- 5,6 %</b>
Marge d'EBITDA <sup>(a)</sup>	14,1 %	15,4 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT) <sup>(a)</sup></b>	<b>151</b>	<b>170</b>	<b>- 11,2 %</b>
Marge de REBIT <sup>(a)</sup>	10,6 %	12,3 %	
Autres charges et produits	(19)	(16)	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(49)	(53)	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>83</b>	<b>101</b>	<b>- 17,8 %</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

À 1 431 millions d'euros (1 386 millions d'euros au S1'24), le chiffre d'affaires du segment Adhésifs est en hausse de 5,0 % par rapport à l'an dernier hors effet change, soutenu par un effet périmètre de + 8,0 % correspondant à l'acquisition des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow. En retrait de 2,6 %, les volumes sont en baisse dans les adhésifs industriels, notamment en Amérique du Nord, tandis que le secteur de la construction est en légère croissance au deuxième trimestre, bénéficiant d'une meilleure dynamique en Asie et en Europe. Les prix sont globalement stables à - 0,4 % et l'effet change s'élève à - 1,8 %.

Dans cet environnement de demande faible, l'EBITDA du segment s'élève à 202 millions d'euros (214 millions d'euros au S1'24) et la marge d'EBITDA résiste bien à 14,1 % (15,4 % au S1'24) malgré l'effet dilutif de 50 bps lié à la consolidation des adhésifs de lamination de Dow, reflétant notamment la gestion stricte des prix et des opérations.

Le résultat d'exploitation courant (REBIT) s'élève à 151 millions d'euros (170 millions d'euros au S1'24), intégrant des amortissements et dépréciations courants de 51 millions d'euros, en hausse de 7 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024 traduisant principalement l'intégration de l'acquisition des adhésifs de lamination de Dow. Sur le semestre, la marge de REBIT s'établit à 10,6 % (12,3 % au S1'24).

Le résultat d'exploitation s'établit à 83 millions d'euros sur le semestre (101 millions d'euros au S1'24). Il inclut 49 millions d'euros d'amortissements liés à la revalorisation d'actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités (53 millions d'euros au S1'24) ainsi qu'une charge de 19 millions d'euros correspondant principalement à des coûts de restructuration et à des frais liés à l'acquisition des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow.

## Matériaux Avancés (38 % du chiffre d'affaires du Groupe)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 811</b>	<b>1 796</b>	<b>+ 0,8 %</b>
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>351</b>	<b>352</b>	<b>- 0,3 %</b>
Marge d'EBITDA <sup>(a)</sup>	19,4 %	19,6 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT) <sup>(a)</sup></b>	<b>154</b>	<b>183</b>	<b>- 15,8 %</b>
Marge de REBIT <sup>(a)</sup>	8,5 %	10,2 %	
Autres charges et produits	(43)	(51)	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(18)	(19)	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>93</b>	<b>113</b>	<b>- 17,7 %</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

Le chiffre d'affaires du segment Matériaux Avancés s'élève à 1 811 millions d'euros (1 796 millions d'euros au S1'24), soutenu par une croissance organique de 2,3 %. Les volumes sont en hausse de 3,1 %, en progression dans la majorité des activités du segment, plus particulièrement dans les Polymères Haute Performance en Asie. Ils sont soutenus par la croissance d'Arkema dans plusieurs secteurs attractifs comme les batteries, le sport, l'électronique, l'efficacité énergétique des bâtiments ou l'impression 3D qui bénéficient de la dynamique d'innovation du Groupe. Les prix, en retrait au deuxième trimestre, baissent légèrement de 0,8 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024, reflétant principalement l'évolution de certaines matières premières ainsi qu'un mix géographique défavorable et les conditions de marché actuelles dans les Additifs de Performance. Enfin, l'effet change s'établit à - 1,5 %.

À 351 millions d'euros, l'EBITDA est stable par rapport à l'an dernier (352 millions d'euros au S1'24), le retrait limité des Additifs de Performance étant compensé par les Polymères

Haute Performance. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est résiliente et reste au bon niveau de 19,4 % (19,6 % au S1'24).

Le résultat d'exploitation courant (REBIT) s'établit à 154 millions d'euros (183 millions d'euros au S1'24), impacté par une augmentation de 28 millions d'euros des amortissements et dépréciations courantes qui s'établissent à 197 millions d'euros. Cette hausse reflète essentiellement les mises en service récentes de nouvelles unités de production.

Le résultat d'exploitation s'établit à 93 millions d'euros (113 millions d'euros au S1'24), incluant un montant d'autres charges et produits de - 43 millions d'euros qui intègre essentiellement des charges de restructuration dans les Oxygénés, notamment en lien avec la réorganisation du site de Jarrie. Il intègre également une charge de 18 millions d'euros d'amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités, stable par rapport à l'an dernier (19 millions d'euros au S1'24).

## Coating Solutions (25 % du chiffre d'affaires du Groupe)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 172</b>	<b>1 263</b>	<b>- 7,2 %</b>
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>111</b>	<b>166</b>	<b>- 33,1 %</b>
Marge d'EBITDA <sup>(a)</sup>	9,5 %	13,1 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT) <sup>(a)</sup></b>	<b>48</b>	<b>105</b>	<b>- 54,3 %</b>
Marge de REBIT <sup>(a)</sup>	4,1 %	8,3 %	
Autres charges et produits	-	0	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(3)	(3)	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>45</b>	<b>102</b>	<b>- 55,9 %</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

Le chiffre d'affaires du segment Coating Solutions est en baisse de 7,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024 et s'établit à 1 172 millions d'euros. Dans un environnement de demande faible, les volumes sont en retrait de 4,5 %, notamment dans les marchés des revêtements industriels et de la construction, et affectés en particulier par l'Amérique du Nord au deuxième trimestre. L'effet prix de - 1,6 % reflète principalement les conditions de marché moins favorables dans l'amont acrylique. Enfin, l'effet change s'élève à - 1,1 %.

Dans ce contexte, l'EBITDA est en net recul à 111 millions d'euros (166 millions d'euros au S1'24), reflétant les marges de bas de

cycle dans l'amont acrylique ainsi que la faiblesse des volumes dans les activités aval du segment, et la marge d'EBITDA s'établit à 9,5 % (13,1 % au S1'24).

À 48 millions d'euros (105 millions d'euros au S1'24), le résultat d'exploitation courant (REBIT) est en ligne avec l'évolution de l'EBITDA et intègre des amortissements et dépréciations courants stables à 63 millions d'euros (61 millions d'euros au S1'24).

Le résultat d'exploitation s'élève à 45 millions d'euros (102 millions d'euros au S1'24) et intègre une charge de 3 millions d'euros liée à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités.

## Intermédiaires (7 % du chiffre d'affaires du Groupe)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>345</b>	<b>412</b>	<b>- 16,3 %</b>
<b>EBITDA</b> <sup>(a)</sup>	<b>78</b>	<b>123</b>	<b>- 36,6 %</b>
Marge d'EBITDA <sup>(a)</sup>	22,6 %	29,9 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b> <sup>(a)</sup>	<b>63</b>	<b>103</b>	<b>- 38,8 %</b>
Marge de REBIT <sup>(a)</sup>	18,3 %	25,0 %	
Autres charges et produits	3	(1)	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	-	-	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>66</b>	<b>102</b>	<b>- 35,3 %</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

À 345 millions d'euros (412 millions d'euros au S1'24), le chiffre d'affaires du segment Intermédiaires est en net retrait de 16,3 % par rapport à l'an dernier. Les volumes sont stables (+ 0,6 %), la baisse des quotas dans les gaz réfrigérants en Europe étant compensée par la hausse, au premier trimestre, des volumes dans les acryliques en Asie. L'effet prix s'établit à - 8,5 %, impacté par des prix inférieurs à l'an dernier dans les gaz réfrigérants aux États-Unis, qui se sont néanmoins améliorés au cours du deuxième trimestre. L'effet périmètre de - 7,4 % correspond à la cession d'actifs non stratégiques dans l'acide sébacique en Chine au quatrième trimestre 2024 et l'effet change s'établit à - 1,0 %.

À 78 millions d'euros (123 millions d'euros au S1'24), l'EBITDA est affecté par la baisse sensible des gaz réfrigérants par rapport à la base de comparaison élevée de l'an dernier, mais bénéficie de la légère progression des acryliques en Chine. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA s'élève à 22,6 % (29,9 % au S1'24).

En ligne avec l'évolution de l'EBITDA, le résultat d'exploitation courant (REBIT) s'établit à 63 millions d'euros (103 millions d'euros au S1'24), intégrant des amortissements courants en légère baisse à 15 millions d'euros (20 millions d'euros au S1'24) et le résultat d'exploitation s'élève à 66 millions d'euros.

### 1.4.3 Analyse des flux de trésorerie du Groupe

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	275	380
Flux de trésorerie provenant des investissements nets	(346)	(386)
<b>Flux de trésorerie net</b> <sup>(a)</sup>	<b>(71)</b>	<b>(6)</b>
Dont flux de trésorerie nets liés aux opérations de gestion de portefeuille <sup>(a)</sup>	(7)	(41)
<b>Flux de trésorerie libre</b> <sup>(a)</sup>	<b>(64)</b>	<b>35</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

Le raccordement entre l'EBITDA et le flux de trésorerie libre s'établit ainsi :

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>693</b>	<b>801</b>
Impôts	(73)	(93)
Éléments de trésorerie du résultat financier	(53)	(26)
Variation du besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	(230)	(281)
Variation des fournisseurs d'immobilisations <sup>(2)</sup>	(99)	(50)
Autres	(25)	(10)
<b>Flux de trésorerie opérationnel <sup>(a)</sup></b>	<b>213</b>	<b>341</b>
Investissements corporels et incorporels courants	(240)	(269)
<b>Flux de trésorerie courant <sup>(a)</sup></b>	<b>(27)</b>	<b>72</b>
Investissements exceptionnels <sup>(a)</sup>	-	-
Flux de trésorerie non courant <sup>(a)</sup>	(37)	(37)
<b>Flux de trésorerie libre <sup>(a)</sup></b>	<b>(64)</b>	<b>35</b>

(1) Hors flux liés à des éléments non récurrents et flux liés aux opérations de gestion de portefeuille. Au 1<sup>er</sup> semestre 2025 ces éléments s'élèvent à - 1 million d'euros et étaient nuls au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

(2) Hors flux liés à des éléments non récurrents et flux liés aux opérations de gestion de portefeuille. Au 1<sup>er</sup> semestre 2025 et au 1<sup>er</sup> semestre 2024 ces éléments sont nuls.

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

Le flux de trésorerie courant s'établit à - 27 millions d'euros (72 millions d'euros au S1'24). Il intègre une variation négative de 230 millions d'euros du besoin en fonds de roulement reflétant la saisonnalité de l'activité au premier semestre et une variation négative de 99 millions d'euros des fournisseurs d'immobilisations liée mécaniquement à la forte diminution des investissements au premier semestre par rapport à fin 2024. À fin juin 2025, le besoin en fonds de roulement représente 17,0 % du chiffre d'affaires annualisé du Groupe (15,7 % à fin juin 2024). Le flux de trésorerie courant inclut également des investissements en baisse à 240 millions d'euros (269 millions d'euros au S1'24), en ligne avec la guidance annuelle.

Le flux de trésorerie libre s'établit à - 64 millions d'euros (35 millions d'euros au S1'24). Il intègre un flux de trésorerie non courant négatif de 37 millions d'euros correspondant principalement à des charges de restructuration et aux frais de réorganisation du site de Jarrie en France.

Le flux de trésorerie net lié aux opérations de gestion de portefeuille de - 7 millions d'euros intègre principalement des frais liés à l'acquisition des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow. L'an dernier ce flux s'élevait à - 41 millions d'euros et correspondait essentiellement aux acquisitions d'Arc Building Products, de Proionic et des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow.

#### 1.4.4 Analyse du bilan

(En millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Actifs non courants*	9 368	10 059	- 6,9 %
Besoins en fonds de roulement <sup>(a)</sup>	1 629	1 370	+ 18,9 %
<b>Capitaux employés <sup>(a)</sup></b>	<b>10 997</b>	<b>11 429</b>	<b>- 3,8 %</b>
Actifs d'impôts différés	139	155	- 10,3 %
Provisions pour retraites et avantages du personnel	361	391	- 7,7 %
Autres provisions	419	443	- 5,4 %
<b>Total des provisions</b>	<b>780</b>	<b>834</b>	<b>- 6,5 %</b>
Actifs long terme couvrant certaines provisions	150	177	- 15,3 %
<b>Total des provisions nettes des actifs non courants</b>	<b>630</b>	<b>657</b>	<b>- 4,1 %</b>
Passifs d'impôts différés	412	435	- 5,3 %
<b>Dette nette <sup>(a)</sup></b>	<b>2 480</b>	<b>2 541</b>	<b>- 2,4 %</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 450</b>	<b>7 761</b>	<b>- 4,0 %</b>

\* Hors impôts différés et y compris actifs de retraite.

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 figurant à la section 2 du présent document pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

Entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025, les actifs non courants ont diminué de 691 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par :

- un effet de conversion négatif de 581 millions d'euros principalement lié à la dépréciation du dollar US par rapport à l'euro à la clôture ;
- des investissements incorporels et corporels s'élevant à 240 millions d'euros ;
- des droits d'utilisation au titre des engagements locatifs du Groupe dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 en augmentation de 54 millions d'euros ; et
- des amortissements et dépréciations nets pour un montant total de 404 millions d'euros incluant notamment (i) 335 millions d'euros d'amortissements et dépréciations courants qui intègrent 55 millions d'euros d'amortissements au titre des engagements locatifs du Groupe et (ii) 70 millions d'euros d'amortissements liés aux revalorisations des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées dans le cadre de l'allocation des prix d'acquisition d'activités.

Au 30 juin 2025, le besoin en fonds de roulement (BFR) augmente de 259 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, intégrant des effets non monétaires favorables de - 69 millions d'euros liés principalement aux écarts de conversion (pour plus de détails voir la note 5.2 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 à la section 2 du présent document). Cette augmentation du BFR reflète principalement la saisonnalité de l'activité et des dépenses d'investissements.

En conséquence, entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025, les capitaux employés du Groupe ont diminué de 432 millions d'euros pour s'établir à 10 997 millions d'euros.

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 139 millions d'euros au 30 juin 2025, en légère baisse de 16 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, dont 5 millions d'euros liés à l'effet de conversion.

Le montant des provisions brutes s'élève à 780 millions d'euros au 30 juin 2025. Certaines de ces provisions, pour un montant total de 148 millions d'euros, sont couvertes par des actifs long terme, notamment par le mécanisme de garanties octroyées par TotalEnergies SE et décrites à la note 9.1.2 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 à la section 2 du présent document. Un actif de retraite, d'un montant de 2 millions d'euros, a également été comptabilisé au bilan. Ainsi, au 30 juin 2025,

les provisions nettes de ces actifs sont en baisse de 27 millions d'euros par rapport à fin 2024 et s'élèvent à 630 millions d'euros.

La décomposition des provisions nettes par nature est la suivante :

- retraites pour 237 millions d'euros (258 millions d'euros au 31 décembre 2024), la baisse de 21 millions d'euros reflétant notamment la hausse des taux d'actualisation en Europe et l'impact conversion ;
- autres engagements envers le personnel pour 122 millions d'euros (129 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- environnement pour 127 millions d'euros (134 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- restructurations pour 38 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2024), l'augmentation étant essentiellement associée à la réorganisation du site de Jarrie ; et
- autres provisions pour 106 millions d'euros (116 millions d'euros au 31 décembre 2024).

La dette nette et obligations hybrides s'élève à 3 580 millions d'euros au 30 juin 2025 (3 241 millions d'euros au 31 décembre 2024), incluant 1 100 millions d'euros d'obligations hybrides suite à l'émission d'un nouvelle souche de 400 millions d'euros en mai 2025 (pour plus de détails se reporter au paragraphe 1.2.3 du présent document). L'augmentation de la dette nette s'explique principalement par les flux de trésorerie détaillés au paragraphe 1.4.3 du présent document et intègre également le versement du dividende de 3,60 euros par action au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de 272 millions d'euros, le coût des rachats d'actions effectués par le Groupe pour 27 millions d'euros ainsi que le paiement des intérêts versés au titre des obligations hybrides de 24 millions d'euros. Au 30 juin 2025, la dette nette et obligations hybrides représente ainsi 2,5x l'EBITDA des douze derniers mois.

Les capitaux propres s'élèvent à 7 450 millions d'euros contre 7 761 millions d'euros à fin 2024. La baisse de 311 millions d'euros intègre principalement (i) une variation des écarts de conversion pour un montant net négatif de 522 millions d'euros principalement liés à la dépréciation du dollar US par rapport à l'euro (ii) le versement des dividendes pour 272 millions d'euros, (iii) l'émission d'obligations hybrides pour un montant net de 399 millions d'euros (iv) et un résultat net positif sur la période de 97 millions d'euros.

## 1.5 Transactions avec les parties liées

Les transactions entre sociétés consolidées ont été éliminées dans le processus de consolidation. Par ailleurs, dans le cours normal de ses activités, le Groupe entretient des relations d'affaires avec certaines sociétés non consolidées ou comptabilisées par équivalence pour des valeurs non significatives.

## 1.6 Faits marquants depuis le 30 juin 2025

Suite au démarrage de son usine de pointe à Singapour qui a permis d'augmenter sa capacité mondiale de polyamide 11 Rilsan® de 50 %, Arkema a annoncé le 9 juillet 2025 la construction d'une nouvelle unité de polyamide transparent Rilsan® Clear sur sa plateforme de Singapour. Cet investissement d'environ 20 millions de dollars US qui devrait être mis en service au premier trimestre 2026 triplera la capacité mondiale de production de polyamide transparent Rilsan® Clear d'Arkema, et permettra de répondre à la demande mondiale croissante en matériaux transparents durables et de haute performance sur divers marchés, comme la lunetterie, l'électronique grand public, les dispositifs à usage médical et l'électroménager.

## 1.7 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours des six prochains mois sont identiques à ceux décrits au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2024 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 27 mars 2025 sous le numéro de dépôt D.25-0169. Ce document est disponible sur le site internet d'Arkema ([www.arkema.com](http://www.arkema.com)) à la rubrique « Investisseurs » et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Par ailleurs, une mise à jour des passifs et des passifs éventuels est présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 et disponible à la section 2 du présent document.

## 1.8 Perspectives

Le début du deuxième semestre s'inscrit dans la tendance des derniers mois, dans un environnement macroéconomique marqué par la faiblesse continue de la demande, les incertitudes géopolitiques et l'évolution défavorable des taux de change en regard de l'euro. Dans ce contexte, Arkema se concentre en priorité sur les éléments qu'il contrôle et renforce sensiblement ses initiatives de réduction de coûts visant des économies de frais fixes et variables de 100 M€ sur l'année, soit un doublement par rapport à la cible initiale. Le cash continuera à faire l'objet d'une attention particulière avec notamment la gestion stricte du besoin en fonds de roulement et des capex.

Le Groupe s'appuiera également sur la montée en puissance de ses projets majeurs dans des applications innovantes à forte valeur ajoutée et dans les régions à forte croissance. Leur contribution additionnelle à l'EBITDA est dorénavant attendue à environ 50 M€ en 2025 par rapport à 2024, le Groupe confirmant par ailleurs l'objectif de plus de 400 M€ pour 2028.

D'autre part, Arkema prévoit un impact direct limité de l'augmentation des droits de douane grâce à son empreinte industrielle au plus près des clients dans les trois grandes

régions du monde mais restera néanmoins attentif à leur impact indirect sur l'environnement macroéconomique et l'attentisme des clients.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe prévoit <sup>(1)</sup> désormais de réaliser en 2025 un EBITDA entre 1,3 Md€ et 1,4 Md€, incluant un impact défavorable lié à l'évolution des taux de change d'environ 50 M€ par rapport à l'an dernier. Le flux de trésorerie courant devrait s'ajuster en conséquence entre 300 M€ et 400 M€.

Enfin, au-delà des priorités à court terme, Arkema poursuivra également la mise en place de sa feuille de route stratégique, notamment sa dynamique d'innovation et le développement de solutions de haute performance pour un monde moins carboné et plus durable, en partenariat étroit avec ses clients. S'appuyant également sur son empreinte géographique équilibrée, le Groupe renforcera ainsi son positionnement et sa résilience, tout en bénéficiant de nombreuses opportunités de croissance.

<sup>(1)</sup> Ces estimations ont été établies et élaborées sur une base comparable aux informations financières historiques et conformes aux méthodes comptables du Groupe.

## 2. États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025

Compte de résultat consolidé	11
État du résultat global consolidé	11
Bilan consolidé	12
Tableau des flux de trésorerie consolidés	13
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	14
Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025	15

## Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	(4.8 & 4.9)	<b>4 776</b>	<b>4 877</b>
Coûts et charges d'exploitation		(3 880)	(3 838)
Frais de recherche et développement		(142)	(137)
Frais administratifs et commerciaux		(466)	(473)
Autres charges et produits	(5.1)	(69)	(77)
<b>Résultat d'exploitation</b>	(4.8)	<b>219</b>	<b>352</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		0	(2)
Résultat financier	(10.1)	(58)	(33)
Impôts sur le résultat	(7)	(64)	(88)
<b>Résultat net</b>		<b>97</b>	<b>229</b>
Dont résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1	5
<b>Dont résultat net – part du Groupe</b>		<b>96</b>	<b>224</b>
Résultat net par action (en euros)	(11.6)	0,95	2,93
Résultat net dilué par action (en euros)	(11.6)	0,95	2,92

## État du résultat global consolidé

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Résultat net</b>		<b>97</b>	<b>229</b>
Effet des couvertures		21	(3)
Autres		0	0
Impôts différés sur effet des couvertures et autres		0	0
Variation des écarts de conversion	(11.5)	(522)	71
<b>Autres éléments recyclables du résultat global</b>		<b>(501)</b>	<b>68</b>
Effet de revalorisation des titres non consolidés		(1)	(1)
Pertes et gains actuariels	(6.1)	11	18
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		(1)	(4)
<b>Autres éléments non recyclables du résultat global</b>		<b>9</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>(492)</b>	<b>81</b>
<b>Résultat global</b>		<b>(395)</b>	<b>310</b>
Dont résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(17)	(6)
Dont résultat global – part du Groupe		(378)	316

## Bilan consolidé

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>			
Goodwill	(8.1)	2 898	3 071
Autres immobilisations incorporelles, valeur nette	(8.2)	2 194	2 373
Immobilisations corporelles, valeur nette	(8.3)	3 902	4 227
Investissements dans les sociétés mises en équivalence		10	11
Autres titres de participation		48	50
Actifs d'impôts différés		139	155
Autres actifs non courants		316	327
<b>Total actif non courant</b>		<b>9 507</b>	<b>10 214</b>
Stocks		1 309	1 348
Clients et comptes rattachés		1 435	1 312
Autres créances		216	201
Impôts sur les sociétés – créances		103	101
Actifs financiers dérivés courants		35	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 311	2 013
Actifs destinés à être cédés		—	—
<b>Total actif courant</b>		<b>4 409</b>	<b>4 995</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>13 916</b>	<b>15 209</b>
<b>Capitaux propres et passif</b>			
Capital	(11.1)	761	761
Primes et réserves		6 678	6 439
Actions propres	(11.3)	(49)	(22)
Écarts de conversion	(11.5)	(156)	348
<b>Total des capitaux propres - Part du groupe</b>		<b>7 234</b>	<b>7 526</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		216	235
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>7 450</b>	<b>7 761</b>
Passifs d'impôts différés		412	435
Provisions pour retraites et avantages du personnel	(6.1)	361	391
Autres provisions et autres passifs non courants	(9.1)	433	456
Emprunts et dettes financières à long terme	(10.2)	3 644	3 680
<b>Total passif non courant</b>		<b>4 850</b>	<b>4 962</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		935	1 074
Autres créateurs et dettes diverses		429	424
Impôts sur les sociétés – dettes		89	82
Passifs financiers dérivés courants		16	32
Emprunts et dettes financières à court terme	(10.2)	147	874
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés		—	—
<b>Total passif courant</b>		<b>1 616</b>	<b>2 486</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>13 916</b>	<b>15 209</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Résultat net		97	229
Amortissements et provisions pour dépréciation d'actifs		404	382
Autres provisions et impôts différés		(4)	23
(Profits)/Pertes sur cession d'actifs long terme		0	4
Dividendes moins résultat des sociétés mises en équivalence		0	3
Variation du besoin en fonds de roulement	(5.2)	(231)	(279)
Autres variations		9	18
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>275</b>	<b>380</b>
Investissements incorporels et corporels	(4.3)	(240)	(269)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(5.2)	(107)	(50)
Coût d'acquisition des activités, net de la trésorerie acquise	(3.1)	0	(29)
Augmentation des prêts à long terme		(30)	(55)
<b>Investissements</b>		<b>(377)</b>	<b>(403)</b>
Produit de cession des activités, net de la trésorerie cédée		—	—
Variation des créances sur cession d'immobilisations		8	(2)
Produits de cession d'actifs incorporels et corporels		3	3
Remboursement de prêts à long terme		20	16
<b>Désinvestissements</b>		<b>31</b>	<b>17</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des investissements nets</b>		<b>(346)</b>	<b>(386)</b>
Variation de capital et primes	(11.1)	—	—
Acquisition/cession d'actions propres	(11.3)	(27)	(14)
Émission d'obligations hybrides	(11.2)	399	399
Rachat d'obligations hybrides	(11.2)	—	—
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère	(11.4)	(272)	(261)
Rémunération versée aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	(11.2)	(24)	(5)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle et rachat de minoritaires		(3)	(1)
Augmentation de l'endettement long terme	(10.2)	11	3
Diminution de l'endettement long terme	(10.2)	(67)	(750)
Augmentation/Diminution de l'endettement court terme	(10.2)	(718)	685
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>		<b>(701)</b>	<b>56</b>
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		(772)	50
Incidence variations change et périmètre		70	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		2 013	2 045
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période</b>		<b>1 311</b>	<b>2 094</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Capital social	Primes	Obligations hybrides	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>761</b>	<b>1 117</b>	<b>700</b>	<b>4 622</b>	<b>348</b>	<b>(22)</b>	<b>7 526</b>	<b>235</b>	<b>7 761</b>
Dividendes payés	—	—	—	(296)	—	—	(296)	(6)	(302)
Émissions d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réduction de capital par annulation d'actions propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition/cession d'actions propres	—	—	—	—	—	(27)	(27)	—	(27)
Attribution d'actions propres aux salariés	—	—	—	0	—	0	0	—	0
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	10	—	—	10	—	10
Émission d'obligations hybrides	—	—	400	(1)	—	—	399	—	399
Rachat/remboursement d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	0	—	—	0	4	4
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>400</b>	<b>(287)</b>	<b>—</b>	<b>(27)</b>	<b>86</b>	<b>(2)</b>	<b>84</b>
Résultat net	—	—	—	96	—	—	96	1	97
Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres	—	—	—	30	(504)	—	(474)	(18)	(492)
<b>Résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>126</b>	<b>(504)</b>	<b>—</b>	<b>(378)</b>	<b>(17)</b>	<b>(395)</b>
<b>Au 30 juin 2025</b>	<b>761</b>	<b>1 117</b>	<b>1 100</b>	<b>4 461</b>	<b>(156)</b>	<b>(49)</b>	<b>7 234</b>	<b>216</b>	<b>7 450</b>

(En millions d'euros)	Capital social	Primes	Obligations hybrides	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>750</b>	<b>1 067</b>	<b>700</b>	<b>4 537</b>	<b>170</b>	<b>(21)</b>	<b>7 203</b>	<b>252</b>	<b>7 455</b>
Dividendes payés	—	—	—	(266)	—	—	(266)	(1)	(267)
Émissions d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réduction de capital par annulation d'actions propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition/cession d'actions propres	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Attribution d'actions propres aux salariés	—	—	—	(1)	—	1	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	16	—	—	16	—	16
Émission d'obligations hybrides	—	—	400	(1)	—	—	399	—	399
Rachat/remboursement d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	4	—	—	4	1	5
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>400</b>	<b>(248)</b>	<b>—</b>	<b>(13)</b>	<b>139</b>	<b>—</b>	<b>139</b>
Résultat net	—	—	—	224	—	—	224	5	229
Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres	—	—	—	10	82	—	92	(11)	81
<b>Résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>234</b>	<b>82</b>	<b>—</b>	<b>316</b>	<b>(6)</b>	<b>310</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>750</b>	<b>1 067</b>	<b>1 100</b>	<b>4 523</b>	<b>252</b>	<b>(34)</b>	<b>7 658</b>	<b>246</b>	<b>7 904</b>

# Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025

<b>Note 1</b>	Faits marquants	16
<b>Note 2</b>	Principes comptables et nouvelles normes	16
<b>Note 3</b>	Périmètre de consolidation	18
<b>Note 4</b>	Indicateurs alternatifs de performance et information sectorielle	18
<b>Note 5</b>	Autres éléments de l'activité opérationnelle	26
<b>Note 6</b>	Provisions pour retraites et avantages au personnel	28
<b>Note 7</b>	Impôts	30
<b>Note 8</b>	Immobilisations incorporelles et corporelles	30
<b>Note 9</b>	Autres provisions et passifs non courants, passifs éventuels et litiges	34
<b>Note 10</b>	Financement	36
<b>Note 11</b>	Capitaux propres et résultat par action	39
<b>Note 12</b>	Évènements postérieurs à la clôture	40
<b>Note 13</b>	Liste des sociétés consolidées	41

## Note 1 Faits marquants

### 1.1 Gestion du portefeuille

Aucune nouvelle opération de gestion de portefeuille n'a eu lieu ce semestre.

### 1.2 Autres faits marquants

En mai 2025, Arkema a réalisé avec succès le placement d'obligations hybrides à durée indéterminée d'un montant de 400 millions d'euros, assorties d'un coupon de 4,25 % et d'une première option de remboursement anticipé au gré du Groupe après 5 ans. Le produit de cette émission, qui contribue à diversifier les sources de financement d'Arkema, est principalement affecté au refinancement de l'une de ses deux souches obligataires hybrides existantes, d'un montant de 300 millions d'euros et dont la première date d'option de remboursement est le 21 janvier 2026.

Par ailleurs, suite à l'arrêt brutal de son approvisionnement en sel par son fournisseur historique Vencorex, mis en redressement judiciaire par son actionnaire thaïlandais PTT GC, Arkema a lancé la réorganisation des activités de son site de Jarrie en France afin d'en assurer la pérennité grâce à un recentrage sur les activités eau oxygénée, chlorate et perchlorate, dont Arkema est un des leaders mondiaux, et conduisant à l'arrêt des activités de production de chlore, de soude, de chlorure de méthyle et de fluides techniques.

## Note 2 Principes comptables et nouvelles normes

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 du Groupe. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Arkema acteur majeur de la Chimie de Spécialités et des Matériaux Avancés, est une société anonyme à Conseil d'administration soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Le LEI du Groupe Arkema est 9695000EHMS84KKP2785.

Le siège de la Société est actuellement domicilié au 51, Esplanade du Général de Gaulle 92907 Paris La Défense (France). La Société a été constituée le 31 janvier 2003 et les titres d'Arkema sont cotés à la bourse de Paris (Euronext) depuis le 18 mai 2006. L'entité mère du Groupe est Arkema SA.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2025 ont été établis sous la responsabilité du Président-directeur général d'Arkema et ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Arkema en date du 30 juillet 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2025 ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), en conformité avec les normes internationales telles que publiées par l'IASB au 30 juin 2025, ainsi qu'avec les normes internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025.

Le référentiel adopté par la Commission européenne est consultable sur le site internet suivant :

<https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002>.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2025 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

Amendements à IAS 21	Absence de convertibilité	Adoptés par l'Union européenne le 13 novembre 2024
Amendements à IFRS 7 et IFRS 9	Classement et évaluation des instruments financiers	Adoptés par l'Union européenne le 27 mai 2025

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 30 juin 2025.

Les normes, amendements ou interprétations publiés respectivement par l'IASB et l'IFRS IC, et d'application non obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et non appliqués par anticipation par le Groupe, sont :

Amendements à IFRS 7 et IFRS 9	Contrats d'approvisionnement en électricité d'origine renouvelable	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2025
IFRS 18	Présentation des états financiers et informations à fournir	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2025
IFRS 19	Filiales sans responsabilité publique : informations à fournir	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2025

Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application des amendements à IFRS 7 et IFRS 9 ainsi que de la norme IFRS 19. Concernant l'application de la norme IFRS 18, une analyse des impacts est en cours.

L'établissement des comptes consolidés intermédiaires résumés conformément aux normes IFRS conduit la direction du Groupe à réaliser des estimations et émettre des hypothèses, qui peuvent avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs et passifs à la date de préparation des états financiers et avoir une contrepartie dans le compte de résultat. La direction a réalisé ses estimations et émis ses hypothèses sur la base de l'expérience passée et de la prise en compte des différents facteurs considérés comme raisonnables pour l'évaluation des actifs et passifs. Ainsi les comptes consolidés ont été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir un impact significatif sur ces évaluations. Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, des engagements de retraite, des impôts différés et des provisions. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels et des engagements hors bilan existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés fait également l'objet d'estimations.

En particulier, les estimations et jugements intégrant les effets liés au changement climatique sont détaillés dans la note 5 des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en millions d'euros arrondis au million d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les sociétés étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leurs bilans sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie

sont convertis au cours moyen de la période. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans le poste « Écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres des états financiers consolidés pour la part Groupe et dans le poste « Participations ne donnant pas le contrôle » pour la part non attribuable directement ou indirectement au Groupe. Par exception, certaines sociétés peuvent avoir une devise fonctionnelle différente de la devise locale.

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par l'entité réalisant la transaction dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les pertes et profits résultant de la conversion sont enregistrés dans le résultat d'exploitation courant, sauf ceux résultant de financements non couverts qui sont comptabilisés dans le résultat financier.

Le profil type de l'activité du Groupe l'expose à des effets de saisonnalité. Différentes caractéristiques contribuent à ces effets :

- la demande pour les produits fabriqués par le Groupe est en général plus faible pendant les mois d'été (juillet, août) et de décembre notamment en raison du ralentissement de l'activité industrielle observé principalement en France et en Europe ;
- dans certaines activités du Groupe, en particulier celles servant les marchés des peintures et revêtements et de la réfrigération et air conditionné, le niveau des ventes est en général plus fort au cours du premier semestre qu'au cours du second semestre. A contrario, dans les adhésifs, les deux semestres sont plus équilibrés ;
- les grands arrêts pluriannuels des unités de production du Groupe pour maintenance ont également une influence sur la saisonnalité et sont, en général, plutôt réalisés au deuxième semestre.

Ces effets de saisonnalité observés dans le passé ne sont pas nécessairement représentatifs du futur mais peuvent influencer la variation du résultat et du besoin en fonds de roulement entre les différents trimestres de l'exercice.

## Note 3 Pérимètre de consolidation

### 3.1 Regroupements d'entreprises

#### 3.1.1 Regroupements d'entreprises du semestre

Aucune opération de gestion de portefeuille n'a eu lieu ce semestre.

#### 3.1.2 Finalisation de l'allocation des prix d'acquisition

Le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition de la société Proionic GmbH.

Les immobilisations incorporelles évaluées à leur juste valeur comprennent principalement des technologies et des relations clients. Elles s'élèvent à 5 millions d'euros.

Le goodwill final, calculé selon la méthode du goodwill partiel, s'élève à 9 millions d'euros et correspond principalement à la valeur du développement commercial attendu.

L'allocation définitive du prix d'acquisition de l'activité adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow aura lieu au 2<sup>nd</sup> semestre 2025.

### 3.2 Garanties de passif accordées

À l'occasion de cessions d'activité, le Groupe Arkema a parfois accordé des garanties de passif aux repreneurs. Dans la plupart des cas, les garanties accordées sont plafonnées et limitées dans le temps. Elles sont également limitées dans leur contenu, les motifs de recours étant restreints à certaines natures de charges ou litiges. Dans la majorité des cas, elles portent sur les risques de survenance de charges ou litiges liés à l'environnement. Le montant résiduel cumulé des garanties de passif plafonnées accordées par le Groupe s'élève à 20 millions d'euros au 30 juin 2025 (37 millions d'euros au 31 décembre 2024). Il s'entend net des montants déjà provisionnés au bilan au titre des garanties de passif.

## Note 4 Indicateurs alternatifs de performance et information sectorielle

Les indicateurs de performance utilisés par le Groupe ne sont pas définis directement dans les états financiers consolidés IFRS et sont utilisés par la direction du Groupe comme outils de suivi et d'analyse. Ces indicateurs visent à présenter des informations complémentaires permettant d'illustrer la performance financière du Groupe et de ses différentes activités, en s'affranchissant notamment, pour un certain nombre d'entre eux, des éléments non courants par souci de comparabilité entre les différentes périodes. Ils peuvent également offrir, dans certains cas, une base de comparaison cohérente avec la performance financière des pairs.

Les indicateurs alternatifs de performance utilisés sont les suivants :

- Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels ;
- Besoin en Fonds de Roulement (BFR) ;
- Capitaux employés ;
- Capitaux employés ajustés ;
- Dette nette ou Endettement net ;
- Dette nette et obligations hybrides ;
- Dette nette et obligations hybrides sur EBITDA ;
- Earning Before Interest Taxe Depreciation & Amortization (EBITDA) ;
- Flux de trésorerie courant ;
- Flux de trésorerie libre ;

- Flux de trésorerie net ;
- Flux de trésorerie net lié aux opérations de gestion de portefeuille ;
- Flux de trésorerie non courant ;
- Flux de trésorerie opérationnel ;
- Investissements courants ;
- Investissements exceptionnels ;
- Marge de REBIT ;
- Marge d'EBITDA ;
- Résultat d'exploitation courant (REBIT) ;
- Résultat net courant ;
- Résultat net courant par action ;
- Résultat net courant dilué par action ;
- Retour sur capitaux employés (ROCE) ;
- Retour sur capitaux employés ajustés ;
- Taux de conversion de l'EBITDA en cash ;
- Taux de conversion de l'EBITDA en trésorerie opérationnelle.

Les définitions de ces indicateurs sont regroupées en note 4.10 et les réconciliations avec les agrégats des états financiers consolidés IFRS sont présentées dans les notes 4.1 à 4.9.

## 4.1 Résultat d'exploitation courant (REBIT) et EBITDA

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>219</b>	<b>352</b>
- Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités		(70)	(75)
- Autres charges et produits	(5.1)	(69)	(77)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (REBIT)</b>		<b>358</b>	<b>504</b>
- Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels		(335)	(297)
<b>EBITDA</b>		<b>693</b>	<b>801</b>

Détails des amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels :

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels</b>	(8.1 à 8.3)	(404)	(382)
Dont amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels		(335)	(297)
Dont amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités		(70)	(75)
Dont amortissements et dépréciations en autres charges et produits		1	(10)

## 4.2 Résultat net courant et résultat net courant par action

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>96</b>	<b>224</b>
- Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités		(70)	(75)
- Autres charges et produits	(5.1)	(69)	(77)
- Autres charges et produits attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		—	—
- Impôts sur les amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités		16	16
- Impôts sur autres charges et produits		6	12
- Impôts non courants		(4)	(4)
<b>RÉSULTAT NET COURANT</b>		<b>217</b>	<b>352</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		75 597 121	74 748 618
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles	(11.6)	75 987 210	75 043 514
<b>RÉSULTAT NET COURANT PAR ACTION (en euros)</b>		<b>2,87</b>	<b>4,71</b>
<b>RÉSULTAT NET COURANT DILUÉ PAR ACTION (en euros)</b>		<b>2,86</b>	<b>4,69</b>

## 4.3 Investissements

(En millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
<b>INVESTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS</b>		<b>240</b>	<b>269</b>
- Investissements exceptionnels		—	—
- Investissements liés à des opérations de gestion du portefeuille		—	—
- Investissements sans impact sur la dette nette		—	—
<b>INVESTISSEMENTS COURANTS</b>		<b>240</b>	<b>269</b>

#### 4.4 Flux de trésorerie

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	275	380
+ Flux de trésorerie provenant des investissements nets	(346)	(386)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET</b>	<b>(71)</b>	<b>(6)</b>
- Flux de trésorerie nets liés aux opérations de gestion du portefeuille	(7)	(41)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE</b>	<b>(64)</b>	<b>35</b>
- Investissements exceptionnels	—	—
- Flux de trésorerie non courants	(37)	(37)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE COURANT</b>	<b>(27)</b>	<b>72</b>
- Investissements courants	(240)	(269)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL</b>	<b>213</b>	<b>341</b>

#### 4.5 Dette nette

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Emprunts et dettes financières à long terme	(10.2)	3 644	3 680
+ Emprunts et dettes financières à court terme	(10.2)	147	874
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10.2)	1 311	2 013
<b>DETTE NETTE</b>	<b>2 480</b>		<b>2 541</b>
+ Obligations hybrides	(11.2)	1 100	700
<b>DETTE NETTE ET OBLIGATIONS HYBRIDES</b>	<b>3 580</b>		<b>3 241</b>
EBITDA des 12 derniers mois		1 424	1 532
<b>DETTE NETTE ET OBLIGATIONS HYBRIDES SUR EBITDA</b>	<b>2,5</b>		<b>2,1</b>

#### 4.6 Besoin en fonds de roulement

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Stocks		1 309	1 348
+ Créances clients et comptes rattachés		1 435	1 312
+ Autres débiteurs et créances diverses y compris impôts société		319	302
+ Actifs financiers dérivés courants		35	20
- Dettes fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés		935	1 074
- Autres créditeurs et dettes diverses y compris impôts société		518	506
- Passifs financiers dérivés courants		16	32
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>1 629</b>	<b>1 370</b>

#### 4.7 Capitaux employés

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Goodwill, valeur nette	(8.1)	2 898	3 071
+ Immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles, valeur nette	(8.2 & 8.3)	6 096	6 600
+ Titres des sociétés mises en équivalence		10	11
+ Autres titres de participation et Autres actifs non courants		364	377
+ Besoin en fonds de roulement		1 629	1 370
<b>CAPITAUX EMPLOYÉS</b>		<b>10 997</b>	<b>11 429</b>

## 4.8 Informations par segment

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est présentée en conformité avec le reporting interne du Groupe utilisé par la direction générale pour mesurer la performance financière des secteurs et allouer les ressources.

Arkema s'organise autour de trois segments cohérents et complémentaires dédiés à ses Matériaux de Spécialités : les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires regroupant les activités dont les résultats sont plus volatils.

Le segment Adhésifs est dirigé par un membre du Comité exécutif et les segments Matériaux Avancés, Coating Solutions et Intermédiaires sont sous la responsabilité d'un *Chief Operating Officer*, également membre du Comité exécutif. Tous deux rendent compte au Président-directeur général, principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8, et ont avec lui des contacts réguliers afin de discuter des activités opérationnelles, des résultats financiers, des prévisions ou des projets pour les segments.

Le *Chief Operating Officer* s'appuie sur trois autres membres du Comité exécutif qui lui rendent compte et qui dirigent respectivement le segment Coating Solutions et chacune des deux *Business Lines*<sup>(1)</sup> qui composent le Segment Matériaux Avancés : les Polymères Haute Performance et les Additifs de Performance.

La composition des segments est décrite ci-dessous :

- le segment Adhésifs est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Construction et Grand Public regroupant les solutions pour la construction, la rénovation des bâtiments et le bricolage, et
  - Assemblage Industriel regroupant des adhésifs haute performance pour les biens durables, et des solutions adhésives pour le *packaging* et le non tissé.

Les Adhésifs proposent des technologies utilisées dans les activités du bâtiment pour les professionnels et le grand public, avec notamment les mastics, les collages pour sols et carrelages et les systèmes d'étanchéité, ainsi que dans l'industrie avec notamment un savoir-faire de pointe dans l'automobile, le textile, le vitrage, les emballages flexibles et rigides, ainsi que l'hygiène.

- le segment Matériaux Avancés est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Polymères Haute Performance regroupant les polyamides de spécialités, le PVDF, les polyimides, les spécialités fluorées et le PEKK, et

- Additifs de Performance regroupant les agents d'interface qui rassemblent tensio-actifs de spécialités et tamis moléculaires, les peroxydes organiques, la thiochimie et les oxygénés.

Les Matériaux Avancés proposent des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée, permettant de répondre aux grands enjeux du développement durable, notamment l'allégement des matériaux, les nouvelles énergies, l'accès à l'eau, le biosourcé ou le recyclage. Ils sont utilisés dans des secteurs variés tels que l'automobile et les transports, le pétrole et gaz, les nouvelles énergies (photovoltaïque, batteries lithium-ion et éolien), les biens de consommation (articles de sports, emballage, produits de beauté et santé...), l'électronique, la construction, les revêtements, la nutrition animale et le traitement de l'eau.

- le segment Coating Solutions est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Résines pour Coating regroupant les activités acryliques EU/US et les résines de revêtements, et
  - Additifs pour Coating regroupant les spécialités photoréticulables de Sartomer et les additifs de rhéologie et de spécialités de Coatex.

Ce segment propose une gamme de produits large et innovante pour les peintures décoratives, les revêtements industriels et les adhésifs, et offre également des solutions pour des applications dans l'industrie du papier, les superabsorbants, le traitement de l'eau ou l'extraction du pétrole et du gaz, et dans des marchés de pointe en forte croissance comme l'impression 3D ou l'électronique.

- le segment Intermédiaires rassemble les activités suivantes :
  - Gaz Fluorés, et
  - Acryliques Asie.

Ces activités industrielles de chimie intermédiaire, dans lesquelles Arkema bénéficie de positions de premier plan, regroupent des lignes de produits compétitives et mondiales, utilisées dans de nombreux secteurs industriels tels que la construction, la production de froid (réfrigération et air conditionné), l'automobile, les revêtements et le traitement de l'eau.

Les activités fonctionnelles et financières qui ne sont pas directement affectables aux activités opérationnelles (notamment certains frais de recherche et coûts centraux) sont regroupées dans une section *Corporate*.

<sup>(1)</sup> Les *Business Lines* correspondent à des activités ou à des regroupements d'activités.

1 <sup>er</sup> semestre 2025 (En millions d'euros)	Adhésifs	Matériaux Avancés	Coating Solutions	Intermédiaires	Corporate	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 431</b>	<b>1 811</b>	<b>1 172</b>	<b>345</b>	<b>17</b>	<b>4 776</b>
<b>EBITDA</b>	<b>202</b>	<b>351</b>	<b>111</b>	<b>78</b>	<b>(49)</b>	<b>693</b>
Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels	(51)	(197)	(63)	(15)	(9)	(335)
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>151</b>	<b>154</b>	<b>48</b>	<b>63</b>	<b>(58)</b>	<b>358</b>
Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(49)	(18)	(3)	—	—	(70)
Autres charges et produits	(19)	(43)	—	3	(10)	(69)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>83</b>	<b>93</b>	<b>45</b>	<b>66</b>	<b>(68)</b>	<b>219</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	—	0	—	—	—	0
Investissements incorporels et corporels	26	121	76	7	10	240
Dont investissements courants	26	121	76	7	10	240

1 <sup>er</sup> semestre 2024 (En millions d'euros)	Adhésifs	Matériaux Avancés	Coating Solutions	Intermédiaires	Corporate	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 386</b>	<b>1 796</b>	<b>1 263</b>	<b>412</b>	<b>20</b>	<b>4 877</b>
<b>EBITDA</b>	<b>214</b>	<b>352</b>	<b>166</b>	<b>123</b>	<b>(54)</b>	<b>801</b>
Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels	(44)	(169)	(61)	(20)	(3)	(297)
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>170</b>	<b>183</b>	<b>105</b>	<b>103</b>	<b>(57)</b>	<b>504</b>
Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(53)	(19)	(3)	—	—	(75)
Autres charges et produits	(16)	(51)	0	(1)	(9)	(77)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>101</b>	<b>113</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>(66)</b>	<b>352</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	—	(2)	—	—	—	(2)
Investissements incorporels et corporels	27	176	43	11	12	269
Dont investissements courants	27	176	43	11	12	269

## 4.9 Informations par zone géographique

Le chiffre d'affaires est présenté sur la base de la localisation géographique des clients.

1 <sup>er</sup> semestre 2025 (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires hors Groupe
Europe	1 582
<i>dont France</i>	349
ALENA *	1 659
<i>dont Etats-Unis</i>	1 484
Asie	1 295
<i>dont Chine **</i>	636
Reste du monde	240
<b>TOTAL</b>	<b>4 776</b>

\* États-Unis, Canada, Mexique.

\*\* Chine, Hong-Kong et Taïwan.

1 <sup>er</sup> semestre 2024 (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires hors Groupe
Europe	1 658
<i>dont France</i>	373
ALENA *	1 717
<i>dont Etats-Unis</i>	1 526
Asie	1 262
<i>dont Chine **</i>	609
Reste du monde	240
<b>TOTAL</b>	<b>4 877</b>

\* États-Unis, Canada, Mexique.

\*\* Chine, Hong-Kong et Taïwan.

## 4.10 Définitions des indicateurs alternatifs de performance

### Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels

Indicateur alternatif de performance qui représente les amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels avant prise en compte :

- (i) des amortissements et dépréciations liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités ; et
- (ii) des dépréciations comptabilisées en autres charges et produits.

Cet indicateur facilite la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants.

### Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Indicateur alternatif de performance correspondant au montant net des actifs et des passifs courants liés à l'exploitation, aux investissements et au financement. Il reflète les besoins de financement à court terme du Groupe résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encassemens liés à l'activité opérationnelle.

### Capitaux employés

Indicateur alternatif de performance correspondant à la somme des éléments suivants :

- (i) la valeur nette comptable du Goodwill ;

- (ii) la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles ;
- (iii) le montant des titres des sociétés mises en équivalence ;
- (iv) le montant des autres titres de participation et autres actifs non courant ; et
- (v) le besoin en fonds de roulement.

Les capitaux employés sont utilisés pour analyser le montant des capitaux investis par le Groupe pour conduire ses opérations.

### Capitaux employés ajustés

Indicateur alternatif de performance correspondant aux capitaux employés retraités d'ajustements liés aux opérations de cession et d'acquisition afin de mettre en cohérence les éléments retenus au numérateur et au dénominateur dans le calcul du ROCE.

Dans le cas d'une cession d'activité annoncée et non finalisée au 31 décembre, le résultat opérationnel de cette activité reste consolidé dans le compte de résultat donc dans le calcul du REBIT, alors que les éléments relatifs aux capitaux employés sont classés en actifs/passifs destinés à être cédés et donc exclus du calcul des capitaux employés. Afin de mettre en cohérence les éléments retenus au numérateur et au dénominateur dans le calcul du ROCE, les capitaux employés au 31 décembre sont donc augmentés des éléments relatifs aux capitaux employés de l'activité en cours de cession.

Dans le cas de la finalisation d'une acquisition dans l'année, les résultats opérationnels ne sont consolidés dans le compte de résultat qu'à partir de la date de l'acquisition et non sur l'ensemble de l'année alors que les capitaux employés sont comptabilisés en totalité au 31 décembre. Lorsque cette acquisition n'a pas généré de contribution matérielle au résultat de l'année, afin de mettre en cohérence les éléments retenus au numérateur et au dénominateur dans le calcul du ROCE, les capitaux employés au 31 décembre sont diminués des capitaux employés relatifs à l'activité acquise, sauf s'ils sont considérés comme non significatifs.

### Dette nette ou Endettement net

Indicateur alternatif de performance correspondant à la somme de la dette financière à court terme et de la dette financière à long terme diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### Dette nette et obligations hybrides

Indicateur alternatif de performance correspondant au montant de la dette nette et des obligations hybrides.

### Dette nette et obligations hybrides sur EBITDA

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio dette nette et obligations hybrides sur EBITDA. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de la dette par rapport à la performance opérationnelle du Groupe et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

### Earnings Before Interest Taxes Depreciation & Amortization (EBITDA)

Indicateur alternatif de performance dont l'agrégat IFRS le plus proche est le résultat d'exploitation.

Il correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte :

- (i) des amortissements et dépréciations courant des actifs corporels et incorporels ;
- (ii) des autres charges et produits ; et
- (iii) des amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités.

Cet indicateur permet d'évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe ainsi que sa capacité à générer des cash flows opérationnels avant prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement, des investissements ainsi que des flux de trésorerie liés au coût de financement et à l'impôt. Il facilite également la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

### Flux de trésorerie courant

Indicateur alternatif de performance correspondant au flux de trésorerie libre hors éléments exceptionnels. Ces éléments exceptionnels correspondent au flux de trésorerie non courants et aux investissements exceptionnels. Cet indicateur permet la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments exceptionnels et de gestion de portefeuille, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs. Cet indicateur permet d'évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour financer notamment le retour à l'actionnaire, les éléments exceptionnels et les acquisitions.

### Flux de trésorerie libre

Indicateur alternatif de performance correspondant au flux de trésorerie net avant prise en compte des flux de trésorerie nets liés aux opérations de gestion de portefeuille. Il permet la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments de gestion de portefeuille, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

### Flux de trésorerie net

Indicateur alternatif de performance correspondant à la somme de deux agrégats IFRS, le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et le flux de trésorerie provenant des investissements nets. Il permet d'estimer les flux de trésorerie du Groupe avant variation des flux de trésorerie liés au financement.

### Flux de trésorerie net lié aux opérations de gestion de portefeuille

Indicateur alternatif de performance correspondant aux flux de trésorerie liés aux opérations d'acquisition et de cession décrites dans la note 3.1 « Regroupements d'entreprises ».

### Flux de trésorerie non courant

Indicateur alternatif de performance correspondant aux flux de trésorerie liés aux autres charges et produits détaillés dans la note 5.1 « Autres charges et produits ».

### Flux de trésorerie opérationnel

Indicateur alternatif de performance qui correspond au flux de trésorerie libre avant prise en compte des investissements incorporels et corporels, retraité des flux de trésorerie non courants. Cet indicateur permet d'évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour financer notamment ses investissements incorporels et corporels, le retour à l'actionnaire, et les acquisitions. Il correspond et se substitue à l'indicateur « Flux de trésorerie d'exploitation » défini lors du Capital Markets Day du 27 septembre 2023.

### Investissements courants

Indicateur alternatif de performance dont l'agrégat IFRS le plus proche correspond aux investissements incorporels et corporels. Les investissements courants désignent l'ensemble des investissements incorporels et corporels retraités des investissements exceptionnels, des investissements liés à des opérations de gestion de portefeuille et des investissements sans impact sur la dette nette (financés par des tiers). Cet indicateur permet la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

### Investissements exceptionnels

Indicateur alternatif de performance correspondant à un nombre très limité d'investissements relatifs à des projets majeurs de développement qui sont présentés séparément dans le cadre de la communication financière compte tenu de leur taille et de leur nature.

### Marge de REBIT

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio résultat d'exploitation courant (REBIT) sur chiffre d'affaires. Il facilite la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

## Marge d'EBITDA

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio EBITDA sur chiffre d'affaires. Cet indicateur facilite la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs. Il constitue également l'un des critères de performance financière auxquels sont soumis les plans d'actions de performance.

## Résultat d'exploitation courant (REBIT)

Indicateur alternatif de performance dont l'agrégat IFRS le plus proche est le résultat d'exploitation. Il correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte :

- (i) des amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités ; et
- (ii) des autres charges et produits.

Cet indicateur permet d'évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe avant impôts et hors éléments non courants, et ce quelle que soit la structure de financement puisqu'il ne prend pas en compte le résultat financier. Il facilite la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

## Résultat net courant

Indicateur alternatif de performance dont l'agrégat IFRS le plus proche est le résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe avant prise en compte des éléments non courants. Les éléments non courants correspondent :

- (i) aux autres charges et produits nets des impôts s'y rapportant ;
- (ii) aux amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités nets des impôts s'y rapportant ; et
- (iii) aux impôts non courants non liés aux autres charges et produits et qui se rapportent à des événements inhabituels de par leur fréquence et leur montant, comme la reconnaissance ou la dépréciation d'actifs d'impôt différé ou encore l'impact d'un changement de taux d'imposition sur les impôts différés.

Cet indicateur permet d'évaluer la rentabilité du Groupe en incluant, au-delà des éléments opérationnels, sa structure de financement et les impôts sur le résultat. Il facilite la comparaison d'une période à l'autre en s'affranchissant des éléments non courants, et fournit une base de comparaison cohérente avec nos pairs.

## Résultat net courant par action

Indicateur alternatif de performance calculé en divisant le résultat net courant de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

## Résultat net courant dilué par action

Indicateur alternatif de performance qui représente le résultat net courant par action ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il est calculé en divisant le résultat net courant de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles en circulation au cours de la période.

## Retour sur capitaux employés (ROCE)

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio résultat d'exploitation courant (REBIT) de la période sur capitaux employés en fin de période. Il permet d'apprécier, dans le temps, la rentabilité des investissements réalisés.

## Retour sur capitaux employés ajustés

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio résultat d'exploitation courant (REBIT) de la période sur capitaux employés ajustés en fin de période. Il permet d'apprécier, dans le temps, la rentabilité des investissements réalisés, en corrigeant des éléments relatifs aux capitaux employés acquis au cours de la période ou en cours de cession pour les mettre en cohérence avec les éléments retenus dans le REBIT.

## Taux de conversion de l'EBITDA en cash

Indicateur alternatif de performance correspondant au ratio flux de trésorerie courant sur EBITDA. Cet indicateur permet d'évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour financer notamment le retour à l'actionnaire, les investissements exceptionnels et les acquisitions.

## Taux de conversion de l'EBITDA en trésorerie opérationnelle

Indicateur alternatif de performance défini comme le ratio flux de trésorerie opérationnel sur EBITDA. Cet indicateur fournit une base de comparaison cohérente entre les périodes ainsi qu'avec nos pairs, et ce quelle que soit la stratégie de croissance retenue, qu'il s'agisse de croissance externe à travers des acquisitions ou de croissance interne à travers des investissements. Il constitue également l'un des critères de performance financière auxquels sont soumis les plans d'actions de performance. Il correspond et se substitue à l'indicateur « Taux de conversion de la trésorerie d'exploitation » défini lors du Capital Markets Day du 27 septembre 2023.

## Note 5 Autres éléments de l'activité opérationnelle

### 5.1 Autres charges et produits

Les autres charges et produits sont en nombre limité, bien identifiés, non courants et d'un montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025			1 <sup>er</sup> semestre 2024		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Restructuration et environnement	(54)	1	(53)	(22)	1	(21)
Dépréciations du <i>goodwill</i>	—	—	—	—	—	—
Dépréciations d'actifs (hors <i>goodwill</i> )	—	—	—	(10)	—	(10)
Sinistres et litiges	(9)	—	(9)	(17)	7	(10)
Résultat de cession et frais d'acquisition	(6)	—	(6)	(13)	—	(13)
Autres	(1)	—	(1)	(23)	—	(23)
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS</b>	<b>(70)</b>	<b>1</b>	<b>(69)</b>	<b>(85)</b>	<b>8</b>	<b>(77)</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2025, les charges de restructuration et environnement concernent principalement le segment Matériaux Avancés, en lien avec la restructuration des activités Oxygénés du site de Jarrie en France, ainsi que le segment Adhésifs. Les charges liées aux sinistres et litiges proviennent essentiellement des frais juridiques dans le cadre de procédures en cours aux États-Unis. Les charges et produits de la rubrique résultat de cession et frais d'acquisition sont majoritairement liés à l'acquisition de l'activité des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, les charges de restructuration et environnement concernent principalement le segment Corporate aux Etats-Unis ainsi que les Adhésifs et Matériaux Avancés. Des dépréciations d'actifs spécifiques ont été enregistrées principalement dans les activités Oxygénés sur le site de Jarrie en France. Les charges liées aux sinistres et litiges intègrent notamment des frais juridiques sur des procédures en cours aux États-Unis. Les charges et produits de la rubrique résultat de cession et frais d'acquisition proviennent majoritairement du projet d'acquisition de l'activité des adhésifs de lamination pour emballages flexibles de Dow. La rubrique « Autres » inclut principalement les frais de démarrage de la plateforme de Singapour.

### 5.2 Besoin en fonds de roulement

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de chaque période. Les tableaux de flux de trésorerie excluent les différences de change dues à la conversion en euros des actifs et passifs des bilans libellés en devises étrangères au cours de fin de période (sauf pour la trésorerie et équivalents de trésorerie).

La variation de besoin en fonds de roulement du tableau de flux de trésorerie s'élève à 231 millions d'euros dans les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et 99 millions d'euros dans les flux de trésorerie provenant des investissements nets.

(En millions d'euros)	31 décembre 2024	Variation de périmètre	Flux monétaires du TFT (exploitation et investissement)	Écart de conversion	Autres mouvements non monétaires	30 juin 2025
Stocks	1 348	(1)	34	(72)	—	1 309
+ Créances clients et comptes rattachés hors créances sur immobilisation	1 304	—	214	(84)	1	1 435
+ Autres débiteurs et Créances diverses dont impôts société	302	—	42	(14)	(11)	319
- Dettes fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés hors fournisseurs d'immobilisation	862	—	22	(47)	—	837
- Autres créditeurs et dettes diverses dont impôts société	506	1	37	(17)	(9)	518
<b>TOTAL DES CATÉGORIES LIÉES À L'EXPLOITATION</b>	<b>1 586</b>	<b>(2)</b>	<b>231</b>	<b>(106)</b>	<b>(1)</b>	<b>1 708</b>
+ Créance sur immobilisation	8	—	(8)	—	—	0
- Autres créditeurs et fournisseurs d'immobilisations	212	—	(107)	(7)	—	98
<b>TOTAL DES CATÉGORIES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>(204)</b>	<b>—</b>	<b>99</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>(98)</b>
+ Actifs et passifs financiers dérivés courants	(12)	—	—	10	21	19
<b>TOTAL BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT<sup>(a)</sup></b>	<b>1 370</b>	<b>(2)</b>	<b>330</b>	<b>(89)</b>	<b>20</b>	<b>1 629</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

## 5.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

### 5.3.1 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Les principaux engagements donnés sont repris dans le tableau ci-après :

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Garanties accordées	120	150
Lettres de confort	—	—
Cautions sur marché	12	11
Cautions en douane	47	34
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>	<b>195</b>

Les garanties accordées concernent principalement des garanties bancaires émises en faveur de collectivités et d'organismes publics (préfectures, agences de l'environnement) au titre d'obligations environnementales ou concernant des sites classés, ainsi que des garanties de loyer pour le nouveau siège social du Groupe.

### 5.3.2 Obligations contractuelles liées aux activités opérationnelles du Groupe

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe Arkema a conclu des contrats pluriannuels d'achat de matières premières et d'énergie pour les besoins physiques de ses usines, afin de garantir la continuité et la sécurité des approvisionnements. La conclusion de tels contrats sur des durées généralement comprises à l'origine entre un et dix ans correspond à une pratique habituelle des entreprises du secteur pour couvrir leurs besoins.

Ces engagements d'achat ont été valorisés en considérant au cas par cas l'engagement financier pris par Arkema envers ses fournisseurs ; certains de ces contrats sont en effet assortis de clauses qui obligent le Groupe à prendre livraison de volumes minimums indiqués au contrat ou, à défaut, de verser au fournisseur des compensations financières. Selon le cas, ces obligations contractuelles sont traduites dans les contrats sous la forme de préavis, d'indemnités à verser au

fournisseur en cas de résiliation anticipée ou de clauses de take or pay. La valorisation de ces contrats correspond donc au montant minimum dû aux fournisseurs au titre des indemnités financières en cas de dénonciation des contrats ou de non-enlèvement des quantités minimum contractuelles, diminué des quantités pouvant être revendues sur le marché quand le Groupe en a la faculté (et bien que ce ne soit pas son intention lors de la conclusion des contrats).

Certains engagements locatifs ou d'achat n'entrent pas dans le périmètre IFRS 16. Il s'agit pour une très grande part d'obligations d'achat irrévocables décrites ci-dessus, ainsi que de contrats de services ou de mise à disposition d'actifs non identifiés ou non contrôlés au 30 juin 2025, étant précisé que seule la part irrévocable des achats restant à courir a été valorisée.

Les montants correspondants sont inclus dans le tableau ci-dessous au 30 juin 2025.

Le montant total des engagements financiers du Groupe s'élève à 1 167 millions d'euros au 30 juin 2025 (année N) selon l'échéancier suivant :

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
N	237	293
N+1	156	148
N+2	108	96
N+3	98	85
N+4	91	80
N+5 jusqu'à expiration des contrats	477	427
<b>TOTAL</b>	<b>1 167</b>	<b>1 129</b>

## Note 6 Provisions pour retraites et avantages au personnel

### 6.1 Provisions pour retraites et avantages du personnel

Au 30 juin 2025, les provisions pour retraites et avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Engagements de retraite	239	262
Frais médicaux et prévoyance	38	42
Dispense d'activité	12	13
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>289</b>	<b>317</b>
Médailles et gratifications d'ancienneté	72	74
<b>Autres avantages à long terme</b>	<b>72</b>	<b>74</b>
<b>Provisions pour retraites et avantages du personnel</b>	<b>361</b>	<b>391</b>
(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Montant de la provision au passif	361	391
Montant reconnu à l'actif	(2)	(4)
<b>Provisions nettes pour retraites et avantages du personnel</b>	<b>359</b>	<b>387</b>

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe Arkema sont les suivants:

Engagements de retraite et plans de couverture des frais médicaux	France	Allemagne	UK	Reste de l'Europe	USA
2025	4,00	4,10	5,60	3,26	5,35
2024	3,50	3,60	5,50	3,26	5,50

Les valeurs actuelles des droits cumulés à la fin de l'année 2024 ont été ajustées au 30 juin 2025 pour tenir compte de l'évolution des taux d'intérêts sur le semestre sur la base des tables de sensibilité élaborées par les actuaires externes du Groupe dans le cadre de l'arrêté des comptes 2024. La juste valeur des actifs a également fait l'objet de nouvelles évaluations au 30 juin 2025. Les conséquences de l'évolution des taux d'actualisation et la revalorisation des actifs ont été comptabilisées dans les écarts actuariels de la période.

L'évolution des provisions nettes pour avantages postérieurs à l'emploi sur le premier semestre 2025 se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	Engagements de retraites	Frais médicaux et prévoyance	Dispense d'activité	Total avantages postérieurs à l'emploi
<b>Passif/(Actif) net à l'ouverture</b>	<b>258</b>	<b>42</b>	<b>13</b>	<b>313</b>
Montant de la provision au passif	262	42	13	317
Montant reconnu à l'actif	(4)	—	—	(4)
(Produit)/Charges de l'exercice	10	1	—	11
Prestations nettes versées par l'employeur	(16)	(1)	(1)	(18)
Variation de périmètre	—	—	—	—
Reclassement IFRS5 en passifs destinés à être cédés	—	—	—	—
Écarts actuariels reconnus en situation nette	(10)	(1)	—	(11)
Écarts de conversion	(5)	(3)	—	(8)
<b>Passif/(Actif) net à la clôture</b>	<b>237</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>287</b>
Montant de la provision au passif	239	38	12	289
Montant reconnu à l'actif	(2)	—	—	(2)

## 6.2 Paiements fondés sur des actions

### 6.2.1 Attribution gratuite d'actions

Le 5 novembre 2024, le Conseil d'administration a décidé de mettre en place deux plans d'attribution d'actions de performance au bénéfice de collaborateurs, notamment ceux investis de responsabilités dont l'exercice influe sur les résultats du Groupe.

L'attribution des actions de performance est généralement soumise à une condition de présence dans le Groupe et à l'atteinte d'objectifs financiers et de Responsabilité Sociétale et Environnementale du Groupe.

Les mouvements intervenus sur les plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 30 juin 2025 sont les suivants :

Plan	Date d'attribution	Période d'acquisition	Période d'inaccessibilité	Nombre total d'actions gratuites attribuées	Nombre dont soumises à conditions de performance	Juste valeur (en euros par action)	Nombre d'actions attribuées définitivement sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2025	Nombre d'actions annulées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2025	Nombre total d'actions restant à attribuer au 30 juin 2025
2021-2	9 nov. 2021	4 ans	-	124 713 <sup>(1)</sup>	105 293	83,92	109	1 035	112 490
2022-1, 2	9 nov. 2022	3-4 ans	0-3 ans	52 255	-	63,45-70,51	-	-	52 244
2022-3	9 nov. 2022	3 ans	2 ans	234 715 <sup>(2)</sup>	219 835	68,26	-	670	225 535
2022-4	9 nov. 2022	4 ans	-	128 540 <sup>(3)</sup>	106 515	66,15	-	1 030	120 825
2023-1	8 nov. 2023	3 ans	2 ans	247 665 <sup>(4)</sup>	232 980	69,45	-	760	240 995
2023-2	8 nov. 2023	4 ans	-	126 995 <sup>(5)</sup>	102 800	67,68	-	860	122 510
2024-1, 2	5 nov. 2024	3-4 ans	0-3 ans	64 093	-	61,90-63,65	-	-	64 093
2024-4	5 nov. 2024	3 ans	2 ans	243 330 <sup>(6)</sup>	229 545	64,48	-	590	242 620
2024-5	5 nov. 2024	4 ans	-	126 595 <sup>(7)</sup>	102 790	61,90	-	510	125 835

(1) Pouvant être porté à 145 772 en cas de surperformance.

(2) Pouvant être porté à 278 682 en cas de surperformance.

(3) Pouvant être porté à 149 843 en cas de surperformance.

(4) Pouvant être porté à 294 261 en cas de surperformance.

(5) Pouvant être porté à 147 555 en cas de surperformance.

(6) Pouvant être porté à 289 239 en cas de surperformance.

(7) Pouvant être porté à 147 153 en cas de surperformance.

Le montant de la charge IFRS 2 comptabilisé au 30 juin 2025 au titre des attributions gratuites d'actions s'élève à 10 millions d'euros (13 millions au 30 juin 2024).

## Note 7 Impôts

La charge d'impôt sur le résultat se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Impôts exigibles	(61)	(81)
Impôts différés	(3)	(7)
<b>TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(64)</b>	<b>(88)</b>

La charge nette d'impôt s'élève à (64) millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025 contre (88) millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les dispositions de Pilier 2 sont applicables au Groupe en 2025. Le Groupe applique l'exemption temporaire obligatoire de comptabilisation des impôts différés. Le montant de l'impôt courant lié à Pilier 2 a été comptabilisé pour 1 million d'euros.

## Note 8 Immobilisations incorporelles et corporelles

### 8.1 Goodwill

Les *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis ; la valeur des *goodwill* de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) fait l'objet d'un test dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées en 8.5 « Suivi de la valeur ».

(En millions d'euros)	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Goodwill	3 398	(500)	2 898	3 071

La répartition par segment est la suivante :

Goodwill par segment	30 juin 2025 Valeur comptable nette	31 décembre 2024 Valeur comptable nette
		31 décembre 2024 Valeur comptable nette
Adhésifs	1 640	1 743
Matériaux Avancés	831	899
Coating Solutions	383	385
Intermédiaires	44	44
Corporate	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>2 898</b>	<b>3 071</b>

L'évolution de la valeur nette comptable des *goodwill* est la suivante :

(En millions d'euros)	2025
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 071</b>
Acquisitions	(2)
Dépréciations	—
Écarts de conversion	(171)
Reclassements	—
<b>Au 30 juin</b>	<b>2 898</b>

Sur l'exercice 2025, la ligne « Acquisitions » correspond à la réduction de goodwill suite à l'allocation du prix d'acquisition de Proionic GmbH (cf. note 3.1 Regroupements d'entreprises).

## 8.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets et technologies, les marques, les logiciels et licences informatiques, les contrats capitalisés, les relations clients et les frais de recherche capitalisés. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût

d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et dépréciations éventuellement constatées lors des tests de perte de valeur dont les modalités sont détaillées en 8.5 « Suivi de la valeur ».

Au 30 juin 2025, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles hors Goodwill s'élève à 2 194 millions d'euros.

(En millions d'euros)	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Brevets et technologies	691	(357)	334	362
Marques	695	(16)	679	693
Logiciels et licences informatiques	506	(428)	78	84
Frais REACH capitalisés	104	(69)	35	31
Autres frais de recherche capitalisés	28	(28)	0	0
Contrats capitalisés	254	(93)	161	181
Droits incorporels	94	(42)	52	56
Relations clients	1 096	(300)	796	867
Autres immobilisations incorporelles	57	(55)	2	37
Immobilisations en-cours incorporelles	82	(25)	57	62
<b>TOTAL</b>	<b>3 607</b>	<b>(1 413)</b>	<b>2 194</b>	<b>2 373</b>

Les marques comprennent essentiellement les marques Bostik® et Den Braven® rattachées au segment Adhésifs.

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est la suivante :

(En millions d'euros)	2025
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 373</b>
Acquisitions	23
Amortissements	(97)
Dépréciations	—
Sorties	(1)
Variation de périmètre	5
Écarts de conversion	(112)
Reclassements (dont reclassements en actifs destinés à être cédés)	3
<b>Au 30 juin</b>	<b>2 194</b>

Au 30 juin 2025, la ligne « variation de périmètre » intègre les immobilisations incorporelles de la société Proionic GmbH.

### 8.3 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains et agencements, constructions	2 420	(1 549)	871	916
Installations complexes	3 641	(3 097)	544	551
Autres immobilisations corporelles	4 867	(3 325)	1 542	1 682
Immobilisations en-cours	627	(22)	605	707
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS DROITS D'UTILISATION</b>	<b>11 555</b>	<b>(7 993)</b>	<b>3 562</b>	<b>3 856</b>
Droits d'utilisation	572	(232)	340	371
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 127</b>	<b>(8 225)</b>	<b>3 902</b>	<b>4 227</b>

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles hors droits d'utilisation est la suivante :

(En millions d'euros)	2025
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 856</b>
Acquisitions	217
Amortissements	(243)
Dépréciations	(9)
Sorties	(2)
Variation de périmètre	1
Ecarts de conversion	(255)
Autres	—
Reclassements (dont reclassements en actifs destinés à être cédés)	(3)
<b>Au 30 juin</b>	<b>3 562</b>

Au 30 juin 2025, les dépréciations concernent essentiellement des actifs corporels spécifiques des activités Oxygénés sur le site de Jarrie en France.

### 8.4 Contrats de location IFRS 16 : droit d'utilisation et dette IFRS 16

Au 30 juin 2025, la valeur comptable nette des droits d'utilisation liée aux contrats de location est de 340 millions d'euros.

(En millions d'euros)	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilier (sièges sociaux, bureaux)	164	(28)	136	159
Immobilier industriel (usines, terrains, dépôts)	72	(27)	45	41
Logistique (wagons, conteneurs, chariots)	268	(151)	117	124
Autres (voitures...)	68	(26)	42	47
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>572</b>	<b>(232)</b>	<b>340</b>	<b>371</b>

L'évolution de la valeur comptable nette des droits d'utilisation est la suivante :

(En millions d'euros)	2025
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>371</b>
Acquisitions	54
Amortissements	(55)
Sorties	(8)
Variation de périmètre	—
Écarts de conversion	(22)
Reclassement (dont reclassements en actifs destinés à être cédés)	—
<b>Au 30 juin</b>	<b>340</b>

La dette financière IFRS 16 s'élève à 353 millions d'euros au 30 juin 2025 (Cf. note 10.2 « Dettes financières »). Le montant total des paiements futurs non actualisés au titre des engagements locatifs du Groupe s'élève à 443 millions d'euros au 30 juin 2025 selon l'échéancier suivant :

(En millions d'euros)	30 juin 2025
Moins d'un an	82
1 à 5 ans	209
Plus de 5 ans	152
<b>TOTAL</b>	<b>443</b>

Au 30 juin 2025, les sorties de trésorerie liées aux contrats de location s'élèvent à 46 millions d'euros sur l'exercice. Les charges financières relatives à la dette IFRS 16 s'élèvent à 8 millions d'euros.

L'application de l'exemption des contrats de courte durée et des contrats portant sur des actifs de faible valeur représente des montants non significatifs au niveau du Groupe.

## 8.5 Suivi de la valeur

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et passée en revue à chaque clôture annuelle sur la base d'un plan à cinq ans validé par le Comité exécutif. Ce test, effectué au minimum une fois par an, inclut les goodwill et les marques à durée de vie indéterminée.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Les tests sont effectués par groupe d'actifs représentant une entité économique autonome : les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Ce sont des activités opérationnelles mondiales, regroupant des produits homogènes sur les plans stratégique, commercial et industriel.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale du Groupe à horizon cinq ans (ou par référence à la valeur de marché si l'actif est destiné à être vendu). La dépréciation éventuelle correspond à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT. Compte tenu de son caractère inhabituel, cette perte de valeur est présentée de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « Autres charges et produits ». Elle est reprise dans la limite de la valeur nette comptable que l'immobilisation aurait eue à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeurs constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible (en application d'IFRIC 10, les pertes de valeur portant sur un goodwill comptabilisées au titre d'une période intermédiaire précédente ne sont pas reprises).

En 2024, la valeur terminale a été déterminée sur la base de flux de trésorerie de milieu de cycle et d'un taux de croissance annuel à l'infini de 2 % pour l'ensemble des UGTs à l'exception de l'UGT Gaz Fluorés et de l'UGT du segment Adhésifs pour lesquelles les taux utilisés sont respectivement 0 % et 2,5 %. Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs et la valeur terminale est le coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé en 2024 à 8,5 %, sauf pour l'UGT Acryliques Asie à 9,0 %.

En raison des indices de pertes de valeurs identifiés sur l'UGT Oxygénés, correspondant notamment à une variation d'EBITDA sur le premier semestre 2025 en comparaison du premier semestre 2024, de nouveaux tests ont été réalisés à fin juin 2025 pour cette UGT. Ces tests ont été effectués avec des hypothèses de taux de croissance à l'infini de 2 %. Le taux d'actualisation utilisé à fin juin 2025 est identique à celui de fin décembre 2024. Ces tests ne conduisent pas à une dépréciation.

Les analyses de sensibilité ont été menées sur l'UGT Oxygénés au 30 juin 2025 avec une variation raisonnable des hypothèses de base et en particulier en cas d'augmentation d'un point du taux d'actualisation, ou de variation de moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini, ou de moins 10 % des EBITDA, ou de plus 20 % des investissements. L'exposition maximale concernant la valeur nette comptable de cette UGT est d'environ 70 millions d'euros.

Arkema prévoyant un impact direct limité de l'augmentation récente des droits de douane, les hypothèses retenues dans les analyses de sensibilité menées au 30 juin 2025 ont été maintenues.

## Note 9 Autres provisions et passifs non courants, passifs éventuels et litiges

### 9.1 Autres provisions et autres passifs non courants

#### 9.1.1 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 14 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 13 millions d'euros au 31 décembre 2024.

#### 9.1.2 Autres provisions

(En millions d'euros)	Protection de l'environnement	Restructuration	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>260</b>	<b>20</b>	<b>163</b>	<b>443</b>
Dotations	4	21	22	47
Reprises de provisions utilisées	(14)	(2)	(23)	(39)
Reprises de provisions non utilisées	—	—	(4)	(4)
Variations de périmètre	—	—	—	—
Ecarts de conversion	(17)	(1)	(10)	(28)
Autres	—	—	—	—
<b>Au 30 juin 2025</b>	<b>233</b>	<b>38</b>	<b>148</b>	<b>419</b>

Par ailleurs, certaines provisions sont couvertes par des actifs non courants (créances, dépôts) :

(En millions d'euros)	Protection de l'environnement	Restructuration	Autres	Total
<b>Total provisions au 30 juin 2025</b>	<b>233</b>	<b>38</b>	<b>148</b>	<b>419</b>
Part des provisions couvertes par des créances ou dépôts	82	—	42	124
Actifs d'impôt différé relatif aux montants couverts par la garantie TotalEnergies SE	24	—	—	24
<b>Provisions au 30 juin 2025 nettes des actifs non courants</b>	<b>127</b>	<b>38</b>	<b>106</b>	<b>271</b>
<b>Rappel</b> <b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2025 nettes des actifs non courants</b>	<b>134</b>	<b>20</b>	<b>116</b>	<b>270</b>

#### Protection de l'environnement

Les provisions environnementales sont constatées pour couvrir principalement les charges liées à la dépollution des sols et nappes phréatiques ainsi que, dans une moindre mesure, les charges liées au renforcement de certains ouvrages pour faire face, à des risques physiques liés aux changements climatiques tels que des crues. Les provisions environnementales sont localisées principalement :

- en France pour 95 millions d'euros (98 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- aux États-Unis pour 127 millions d'euros (150 millions d'euros au 31 décembre 2024), dont 106 millions d'euros au titre des friches industrielles couverts à 100 % par la garantie convenue avec le groupe TotalEnergies SE au profit du Groupe Arkema (créance reconnue en « Autres actifs non courants » pour un montant de 82 millions d'euros et 24 millions d'euros d'impôts différés) (cf. 9.2 « Passifs et passifs éventuels »)

#### Provisions pour restructurations

Les provisions pour restructurations concernent principalement la restructuration des activités en France pour 28 millions d'euros (15 millions d'euros au 31 décembre 2024), en Europe hors France

pour 3 millions d'euros (4 millions d'euros au 31 décembre 2024) et aux États-Unis pour 2 millions d'euros (2 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Les dotations de la période correspondent principalement aux restructurations décrites en 5.1 « Autres charges et produits ».

#### Autres provisions

Les autres provisions d'un montant de 148 millions d'euros concernent principalement :

- des provisions pour litiges sociaux pour 77 millions d'euros (83 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- des provisions pour litiges commerciaux et garanties pour 28 millions d'euros (32 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- des provisions pour litiges fiscaux pour 25 millions d'euros (26 millions d'euros au 31 décembre 2024) ; et
- des provisions pour risques et charges divers pour 18 millions d'euros (22 millions d'euros au 31 décembre 2024).

## 9.2 Passifs et passifs éventuels

Les passifs et passifs éventuels sont ceux décrits dans la note 11.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2024. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, les passifs et passifs éventuels n'ont pas connu de développement ayant ou pouvant avoir un effet significatif sur les comptes consolidés au Groupe en dehors des développements décrits ci-dessous.

### Pierre-Bénite (Arkema France)

Concernant le référé pénal environnemental initié à l'encontre d'Arkema France par plusieurs associations le 30 mai 2023 : le juge de première instance avait rejeté la demande le 16 novembre 2023, retenant les arguments développés par le Groupe, et l'appel interjeté par les associations avait été jugé irrecevable. Par décision du 18 mars 2025, la Cour de cassation a rejeté les pourvois qui avaient été formés et confirmé la position de la Cour d'appel de Lyon. Cette décision met donc un terme à la procédure de référé pénal environnemental initiée à l'encontre d'Arkema France. Concernant les recours déposés par l'association « Bien vivre à Pierre-Bénite » et plusieurs riverains devant le tribunal administratif de Lyon contre l'arrêté du Préfet du Rhône du 14 mai 2024 autorisant notamment l'exploitation d'un 3<sup>ème</sup> réacteur de production de PVDF sans surfactant PFAS (eLynx) : par ordonnance du 13 septembre 2024, le juge des référés avait rejeté la requête en référé suspension. Par décision du 7 avril 2025, le Conseil d'Etat n'a pas admis le pourvoi déposé par l'association « Bien Vivre à Pierre-Bénite » et cette décision met donc un terme à la procédure en référé suspension initiée par l'association. La procédure en annulation est toujours en cours.

### Préjudice d'anxiété lié à une exposition à l'amiante ou à une substance nocive ou toxique (Arkema France)

La chambre sociale de la Cour de cassation par un arrêt du 11 mai 2010 a reconnu l'existence d'un préjudice d'anxiété indemnisable pour les salariés ayant travaillé sur un site classé sur la liste des établissements ouvrant droit au dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

Deux arrêts de la Cour de Cassation (arrêt du 5 avril 2019 et arrêt du 11 septembre 2019) ont ouvert le droit à indemnisation au titre du préjudice d'anxiété aux salariés n'ayant pas travaillé dans un établissement classé amiante mais justifiant effectivement d'une exposition à l'amiante ainsi qu'aux salariés justifiant d'une exposition à une substance nocive ou toxique générant un risque élevé de développer une pathologie grave.

## 9.3 Engagements reçus

### Engagements reçus de TotalEnergies SE en 2006

Dans le cadre de la Scission des Activités Arkema, TotalEnergies SE ou certaines sociétés de TotalEnergies SE ont consenti au profit du Groupe Arkema des garanties ou ont pris des engagements au profit du Groupe, dont certains sont encore en vigueur ou se sont achevés au cours de l'année 2017. Les garanties ou engagements concernés, décrits ci-après sont ceux en matière environnementale pour certains sites, pour lesquels la responsabilité du Groupe est ou pourrait être engagée, en France, en Belgique et aux États-Unis d'Amérique et dont, pour la plupart de ces sites, l'exploitation a cessé (les Fiches Industrielles), des sociétés de TotalEnergies SE ont consenti au profit d'Arkema ou de ses filiales des contrats de garanties et de prestations de services.

52 anciens salariés de l'établissement de Carling avaient saisi le conseil de prud'hommes en vue d'obtenir des dommages-intérêts au titre du préjudice d'anxiété pour une exposition passée alléguée au trichloréthylène au cours de leur carrière professionnelle. En cours d'instance, seuls 19 salariés ont maintenu l'action dirigée contre la société Arkema France. Par jugement du conseil du prud'hommes du 17 avril 2025, une première vague de 6 salariés a été déboutée de l'ensemble de ses demandes. Seul un d'entre eux a décidé de faire appel de la décision intervenue devant la Cour d'appel de Metz. 14 dossiers sont donc pendants devant la Cour d'appel ou le conseil de prud'hommes.

Un ancien salarié de l'établissement de Pierre-Bénite a également saisi le conseil de prud'hommes de Lyon de plusieurs chefs de demande dont l'un vise l'obtention de dommages-intérêts au titre du préjudice d'anxiété pour une exposition alléguée passée à différents PFAS utilisés sur le site de Pierre-Bénite durant sa période d'emploi.

Il est possible que d'autres salariés ou anciens salariés d'Arkema France ayant été exposés effectivement à l'amiante ou ayant travaillé sur des sites qui viendraient à être classés par arrêté ministériel sur la liste visée ci-dessus ou encore ayant pu être exposés au cours de leur vie professionnelle à des produits cancérogènes ou toxiques introduisent une action devant la juridiction prud'homale pour obtenir une indemnisation au titre du préjudice d'anxiété.

### Arrêt d'une partie des activités du site de Jarrie

En complément des coûts de restructuration associés à la réorganisation du site de Jarrie (cf. note 5.1 « Autres charges et produits »), l'entreprise identifie des passifs éventuels liés à cette situation, incluant (i) des potentielles demandes indemnитaires de clients pour rupture d'approvisionnement pour les activités concernées, (ii) des coûts opérationnels supplémentaires associés à une réorganisation des flux de production (iii) des dépenses de mise en sécurité du site et des installations affectées et (iv) des coûts de démantèlement et de remise en état des infrastructures y compris les obligations environnementales de remédiation associées à une cessation d'activité.

Ces passifs éventuels n'ont pas été provisionnés au 30 juin 2025 dans la mesure où les impacts de la réorganisation du site demeurent encore incertains ou difficiles à estimer. L'entreprise surveille étroitement l'évolution de la situation et poursuivra ses efforts pour atténuer les impacts potentiels.

### Engagements et garanties consentis au titre de Fiches Industrielles

Afin de couvrir certains des risques afférents à certains sites industriels, pour lesquels la responsabilité du Groupe est ou pourrait être engagée, situés en France, en Belgique et aux États-Unis d'Amérique et dont, pour la plupart de ces sites, l'exploitation a cessé (les Fiches Industrielles), des sociétés de TotalEnergies SE ont consenti au profit d'Arkema ou de ses filiales des contrats de garanties et de prestations de services.

Selon les termes de ces contrats, les obligations et responsabilités environnementales associées à ces Fiches Industrielles en France et à la friche de Rieme en Belgique ont été transférées aux sociétés du groupe TotalEnergies SE.

### **Contrat sur certaines Fiches Industrielles situées aux États-Unis d'Amérique**

En mars 2006, Arkema Participations (qui a absorbé Arkema Amériques SAS en 2023) a acquis auprès d'Elf Aquitaine Inc. et Arkema France la société Arkema Delaware Inc., qui regroupe la plupart des activités du Groupe aux États-Unis d'Amérique. Aux termes du contrat d'acquisition en date du 7 mars 2006, entre Elf Aquitaine Inc., Legacy Site Services et Arkema Participations (qui a absorbé Arkema Amériques SAS en 2023) (le Contrat Principal d'Acquisition Arkema Delaware), Elf Aquitaine Inc. a capitalisé à hauteur de 270 millions de dollars US une nouvelle filiale, Legacy Site Services LLC, destinée à prendre en charge, dans le cadre d'une garantie, les coûts pouvant résulter de l'engagement de la responsabilité des entités du Groupe couvertes par cette garantie à l'occasion de pollutions environnementales, y compris pour les dommages aux personnes et aux biens liés à ces pollutions. Cette garantie concerne 35 sites industriels fermés ou ayant été exploités par le Groupe dans le passé et 24 sites appartenant à des tiers pour lesquels la responsabilité du Groupe est engagée du fait du stockage de déchets provenant de sites autres que les sites actuellement en exploitation. En échange de cette garantie, Arkema Participations (qui a absorbé Arkema Amériques SAS en 2023) a accordé à la société Legacy Site Services LLC la gestion et le contrôle des opérations de nettoyage et de remise en état ainsi que la gestion des éventuelles procédures en responsabilités pour pollutions des sites concernés.

Sont exclus de cette garantie les sites exploités actuellement par le Groupe, les sites sur lesquels des déchets provenant des sites exploités actuellement par le Groupe ont été déposés, certains sites pour lesquels aucune activité de remise en état n'est en cours ou n'est prévue, ainsi que d'autres sites pour

lesquels la responsabilité du Groupe pourrait être engagée pour pollutions de l'environnement. Ces autres sites incluent, notamment, des sites pour lesquels une activité de remise en état a été effectuée dans le passé et des sites pour lesquels les coûts potentiels de remise en état ou de responsabilité sont considérés comme faibles ou inexistant sur la base des informations disponibles au jour de la signature des dites garanties. Arkema Participations (qui a absorbé Arkema Amériques SAS en 2023) a renoncé à tout recours contre la société Legacy Site Services LLC, TotalEnergies SE ou leurs filiales respectives, concernant les sites non couverts par la garantie.

La garantie de Legacy Site Services LLC couvre les coûts de remise en état et de nettoyage des sols et des eaux souterraines, les coûts de procédure, les coûts liés aux accords transactionnels ainsi que les coûts de réparation des dommages causés aux personnes, aux biens et aux ressources naturelles. Par ailleurs, la garantie ne couvre pas, de manière générale, les cas de responsabilité qui ne sont pas liés à la remise en état des sites, notamment la responsabilité du fait des produits fabriqués sur lesdits sites, la responsabilité liée à certaines substances dangereuses et potentiellement dangereuses, notamment l'amiante ainsi que les responsabilités pénales.

La garantie décrite ci-dessus est limitée à 270 millions de dollars US. Le montant perçu par Arkema au titre de cette garantie s'élève à 191 millions de dollars US. Concomitamment au contrat d'acquisition et à la garantie décrite ci-dessus, Legacy Site Services LLC et Arkema Inc. ont conclu un accord complémentaire aux termes duquel Legacy Site Services LLC devra prendre en charge, selon les mêmes termes, pour les mêmes sites et suivant les mêmes exceptions, les coûts pouvant résulter de l'engagement de la responsabilité du Groupe au-delà de 270 millions de dollars US.

## **Note 10 Financement**

### **10.1 Résultat financier**

Le résultat financier comprend le coût de la dette ajusté des frais financiers capitalisés et s'agissant des provisions pour retraites et avantages du personnel, le coût financier, le rendement attendu des actifs financiers et les écarts actuariels liés aux changements de taux d'actualisation des autres avantages à long terme. Il comprend par ailleurs la partie du résultat de change correspondant au report/déport ainsi que le résultat de change sur les financements non couverts.

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Coût de la dette	(32)	(15)
Report / dépôt et résultat de change sur les financements non couverts	(18)	(11)
Charges / Produits financiers liés aux provisions pour retraites et avantages du personnel	(5)	(7)
Frais financiers capitalisés	5	4
Charges d'intérêts locatifs	(8)	(4)
Autres	0	0
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(58)</b>	<b>(33)</b>

## 10.2 Dettes financières

L'endettement financier net du Groupe est de 2 480 millions d'euros au 30 juin 2025, compte tenu d'une trésorerie de 1 311 millions d'euros.

### 10.2.1 Analyse de l'endettement net par nature

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Emprunts obligataires	3 282	3 280
Emprunts bancaires	57	71
Autres dettes financières	20	21
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à long terme</b>	<b>3 359</b>	<b>3 372</b>
Emprunts obligataires	—	700
Crédit syndiqué	—	—
Titres négociables à court terme	—	—
Autres emprunts bancaires	52	47
Autres dettes financières	27	58
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à court terme</b>	<b>79</b>	<b>805</b>
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16</b>	<b>3 438</b>	<b>4 177</b>
Dette IFRS 16 à long terme	285	308
Dette IFRS 16 à court terme	68	69
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 791</b>	<b>4 554</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 311	2 013
<b>ENDETTEMENT NET <sup>(a)</sup></b>	<b>2 480</b>	<b>2 541</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

#### Emprunts obligataires

- Le Groupe a procédé en janvier 2015 à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros avec un coupon à taux fixe de 1,50 %. Cet emprunt a été remboursé à son échéance le 20 janvier 2025.
- Le Groupe a procédé en avril 2017 à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros, arrivant à maturité le 20 avril 2027, avec un coupon à taux fixe de 1,50 %. Cette souche a fait l'objet d'un abondement de 200 millions d'euros conclu en juin 2017, ce qui a porté son montant à 900 millions d'euros.  
Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 884 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en décembre 2019 à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, arrivant à maturité le 3 décembre 2029, avec un coupon à taux fixe de 0,75 %.  
Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 460 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en octobre 2020 à l'émission d'un emprunt obligataire vert de 300 millions d'euros, arrivant à maturité le 14 octobre 2026, avec un coupon à taux fixe de 0,125 %. Cette obligation est entièrement dédiée au financement de sa nouvelle usine de taille mondiale à Singapour pour la production du polyamide 11 Rilsan® 100 % bio-sourcé.  
Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 290 millions d'euros.

• Le Groupe a procédé en janvier 2023 à l'émission d'un emprunt obligataire de 400 millions d'euros, arrivant à maturité le 23 janvier 2031, avec un coupon à taux fixe de 3,50 %.

Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 407 millions d'euros.

• Le Groupe a procédé en novembre 2023 à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros, arrivant à maturité le 20 mai 2030, avec un coupon à taux fixe de 4,25 %.

Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 739 millions d'euros.

• Le Groupe a procédé en septembre 2024 à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, arrivant à maturité le 12 septembre 2034, avec un coupon à taux fixe de 3,50 %.

Au 30 juin 2025, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 493 millions d'euros.

Ces émissions ont été réalisées dans le cadre du programme Euro Medium Term Notes (EMTN) mis en place par le Groupe en octobre 2013.

#### Titres négociables à court terme

Le Groupe a mis en place en avril 2013 et renouvelé annuellement un programme de Titres négociables à court terme. Son plafond est de 2 milliards d'euros.

Au 30 juin 2025, l'encours des émissions réalisées dans le cadre de ce programme est nul.

**Ligne de crédit syndiquée**

Le 28 juillet 2022, le Groupe a amendé et étendu sa ligne de crédit syndiquée arrivant à échéance le 29 juillet 2024. Le montant a été porté à 1,1 milliard d'euros et la maturité étendue au 28 juillet 2027 avec deux options d'extension d'un an soumises à l'accord des prêteurs. La seconde option a été exercée en juillet 2024 allongeant la maturité au 28 juillet 2029.

Le coût de la ligne de crédit est indexé sur trois indicateurs RSE clés pour le Groupe : les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de composés organiques volatils et le taux de fréquence des accidents (TRIR). Ces indicateurs sont calculés annuellement.

Cette ligne a pour objet le financement des besoins généraux du Groupe et sert de ligne de substitution au programme de Titres négociables à court terme.

**Dette IFRS 16**

L'échéancier des paiements futurs non actualisés au titre des engagements locatifs du Groupe est présenté dans la note 8.4 « Contrats de location IFRS 16 : droit d'utilisation et dette IFRS 16 ».

**10.2.2 Analyse de la dette financière hors IFRS 16 par devise**

La dette financière hors IFRS 16 du Groupe Arkema est principalement libellée en euro.

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Euros	3 319	4 047
Wons coréen	69	88
Yuans chinois	24	11
Autres	26	31
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE HORS IFRS 16</b>	<b>3 438</b>	<b>4 177</b>

Une partie de la dette libellée en euro est convertie, au moyen de swaps, dans la devise de compte des filiales financées de façon interne conformément à la politique du Groupe. Au 30 juin 2025, la part ainsi swappée, principalement en dollar US, représentait environ 27 % du montant de la dette financière brute hors IFRS 16.

**10.2.3 Analyse de la dette financière hors IFRS 16 par échéance**

La répartition de la dette hors IFRS 16 par échéance incluant les charges d'intérêts jusqu'à la date d'échéance est la suivante :

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Inférieure à 1 an	137	846
Comprise entre 1 et 2 ans	1 282	382
Comprise entre 2 et 3 ans	76	989
Comprise entre 3 et 4 ans	93	68
Comprise entre 4 et 5 ans	1 293	631
Supérieure à 5 ans	897	1 749
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE HORS IFRS 16</b>	<b>3 778</b>	<b>4 665</b>

**10.2.4 Variations des passifs issus des activités de financement**

(En millions d'euros)	Fin décembre 2024	Variation de périmètre	Flux monétaires du Tableau de Trésorerie (financement)	Écart de conversion	Déclassement non courant / courant	Autres mouvements non monétaires	Fin juin 2025
Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à long terme	3 372	—	11	(17)	(7)	—	3 359
Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à court terme	805	—	(731)	(1)	7	(1)	79
Dette IFRS 16	377	—	(54)	(23)	—	53	353
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 013	—	(774)	70	2	—	1 311
<b>ENDETTEMENT NET <sup>(a)</sup></b>	<b>2 541</b>	<b>—</b>	<b>0</b>	<b>(111)</b>	<b>(2)</b>	<b>52</b>	<b>2 480</b>

(a) Indicateur alternatif de performance : se reporter à la note 4 pour les tableaux de réconciliation et les définitions.

## Note 11 Capitaux propres et résultat par action

Au 30 juin 2025, le capital social d'Arkema s'élève sur la base du nombre d'actions émises à cette date à 761 millions d'euros, divisé en 76 060 831 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

### 11.1 Évolution du capital social et des primes

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Nombre d'actions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>76 060 831</b>	<b>75 043 514</b>
Émission d'actions suite à l'augmentation de capital réservée aux salariés	—	1 017 317
Émission d'actions suite à l'exercice d'options de souscription	—	—
Réduction de capital social	—	—
<b>Nombre d'actions à la clôture</b>	<b>76 060 831</b>	<b>76 060 831</b>

### 11.2 Obligations hybrides

Au 30 juin 2025, le montant des titres subordonnés à durée indéterminée enregistré en capitaux propres s'élève à 1 100 millions d'euros et se répartit comme suit :

Date d'émission	Nominal (en millions)	Devise	Option de remboursement	Taux de coupon annuel
21 janvier 2020	300	EUR	6 ans	1,50 %
25 mars 2024	400	EUR	5 ans	4,80 %
27 mai 2025	400	EUR	5 ans	4,25 %

Arkema dispose d'une option de différer le paiement des coupons pour les émissions ci-dessus.

Conformément à la norme IAS 32, lorsqu'il existe un droit inconditionnel d'éviter de verser de la trésorerie ou un autre actif financier sous forme de remboursement ou de rémunération de capital, un instrument est comptabilisé en capitaux propres. En application de ce principe, les obligations hybrides sont comptabilisées en capitaux propres, et les coupons versés sont comptabilisés comme des dividendes dans les états financiers consolidés du Groupe.

### 11.3 Actions propres

Arkema a confié à Natixis Oddo BHF, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité et de surveillance de marché portant sur ses actions ordinaires.

Dans le cadre de ce contrat de liquidité, la Société a racheté 1 427 206 actions et revendu 1 415 777 actions au cours du premier semestre.

Arkema détient 635 480 actions propres au 30 juin 2025 dont 549 832 actions destinées à la couverture des plans d'attribution gratuite d'actions et 85 648 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Nombre d'actions propres au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>257 160</b>	<b>228 901</b>
Rachat d'actions propres (hors contrat de liquidité) *	367 000	330 266
Contrat de liquidité *	11 429	74 219
Attribution d'actions propres	(109)	(376 226)
Réduction de capital social	—	—
<b>Nombre d'actions propres à la clôture</b>	<b>635 480</b>	<b>257 160</b>

\* Les transactions sur actions propres tiennent compte du délai de règlement-livraison de 2 jours ouvrés.

## 11.4 Distribution de dividendes

L'Assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé, le 22 mai 2025, la distribution d'un dividende de 3,60 euros par action au titre de l'exercice 2024, soit 272 millions d'euros ; ce dividende a été mis en paiement le 28 mai 2025.

## 11.5 Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion comptabilisée en autres éléments recyclables du résultat global comprend principalement les impacts de la variation du dollar US par rapport à l'euro.

## 11.6 Résultat net par action

Conformément à la norme IAS 33, le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action prend en compte, en déduction du résultat net de l'année (part du Groupe), les rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée nettes d'impôts (obligation hybride).

Le résultat net part du Groupe ainsi retraité est divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation depuis le début de l'exercice, pour obtenir le résultat net par action.

Le résultat net dilué par action représente le résultat net par action ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	75 597 121	74 748 618
Effet dilutif des options de souscription d'actions	0	0
Effet dilutif des attributions des actions auto-détenues	390 089	294 896
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles	75 987 210	75 043 514

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Résultat net - part du Groupe	96	224
Rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée nette d'impôts	(24)	(5)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat net par action	72	219

	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Résultat net par action (en euros)	0,95	2,93
Résultat net dilué par action (en euros)	0,95	2,92

## Note 12 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

## Note 13 Liste des sociétés consolidées

Le pourcentage de contrôle ci-dessous indiqué correspond aussi au pourcentage d'intérêt.

AEC Polymers	France	100,00	IG	
Afinitica Technologies, S.L.	Espagne	100,00	IG	
Agiplast Italia S.r.l.	Italie	100,00	IG	
American Acryl L.P.	États-Unis	50,00	OC	
American Acryl NA, LLC	États-Unis	50,00	OC	
Arkema Co., Ltd.	Corée du Sud	100,00	IG	
Arkema	France		IG	
Arkema Adesivi S.r.l.	Italie	100,00	IG	
Arkema Antwerp	Belgique	100,00	IG	
Arkema Argentina S.A.U.	Argentine	100,00	IG	
Arkema B.V.	Pays Bas	100,00	IG	
Arkema Canada Inc.	Canada	100,00	IG	
Arkema (Changshu) Specialty Materials Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
Arkema Chemicals India Private Limited	Inde	100,00	IG	
Arkema (China) Investment Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
Arkema Coatex Brasil Indústria e Comércio Ltda.	Brésil	100,00	IG	
Arkema Coating Resins Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	100,00	IG	
ARKEMA UK LIMITED	Grande Bretagne	100,00	IG	
Arkema Company Limited	Hong-Kong	100,00	IG	
Arkema Delaware Inc.	États-Unis	100,00	IG	
Arkema France	France	100,00	IG	
Arkema GmbH	Allemagne	100,00	IG	
Arkema Hydrogen Peroxide Co., Ltd., Shanghai	Chine	66,67	IG	
Arkema Inc.	États-Unis	100,00	IG	
Arkema Insurance Designated Activity Company	Irlande	100,00	IG	
Arkema K.K.	Japon	100,00	IG	
Arkema Kimya Sanayi ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	100,00	IG	
Arkema Korea Holding Co., Ltd.	Corée du Sud	100,00	IG	
ARKEMA Holding Limited	Grande Bretagne	100,00	IG	
ARKEMA Magyarország Kereskedelmi Korlátolt Felelősséggű	Hongrie	100,00	IG	
Arkema Mexico S.A. de C.V.	Mexique	100,00	IG	
Arkema Participations	France	100,00	IG	
Arkema Peroxides India Private Limited	Inde	100,00	IG	
Arkema Pte. Ltd.	Singapour	100,00	IG	
Arkema Pty Ltd	Australie	100,00	IG	
Arkema Química S.A.U.	Espagne	100,00	IG	
Arkema Chemicals Saudi Arabia	Arabie Saoudite	100,00	IG	
Arkema (Shanghai) Distribution Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
Arkema Sp. z.o.o	Pologne	100,00	IG	
Arkema S.r.l.	Italie	100,00	IG	
ARKEMA s.r.o	République Tchèque	100,00	IG	
Arkema (Suzhou) Polyamides Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
Arkema (Taixing) Chemicals Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
Arkema Thiochemicals Sdn. Bhd.	Malaisie	86,00	IG	
Arkema Yoshitomi, Ltd.	Japon	49,00	IN	
AMP Trucking, Inc.	États-Unis	100,00	IG	
ARR MAZ GLOBAL HOLDINGS, S.L.	Espagne	100,00	IG	
ARR-MAZ Brazil LLC	États-Unis	100,00	IG	
ArrMaz Chemicals (Yunnan) Co., Ltd.	Chine	100,00	IG	
ArrMaz China, LLC	(c)	États-Unis	100,00	IG
ARR-MAZ DO BRASIL LTDA.	Brésil	99,99	IG	
ArrMaz Gulf Chemicals Ltd.	Arabie Saoudite	100,00	IG	
ARRMAZ MOROCCO SARLAU	Maroc	100,00	IG	

ArrMaz Morocco, LLC	États-Unis	100,00	IG
ArrMaz Products Inc.	États-Unis	100,00	IG
ArrMaz Speciality Chemicals, Inc.	États-Unis	100,00	IG
ARRMAZ TECHNOLOGY AFRICA, SARL	Maroc	100,00	IG
A/S LIP Bygningsartikler. Nørre Aaby	Danemark	100,00	IG
Bostik Aktiebolag	Suède	100,00	IG
Bostik Adhesives Limited	Grande Bretagne	100,00	IG
Bostik Argentina S. A.	Argentine	100,00	IG
Bostik A/S	Danemark	100,00	IG
Bostik AS	Norvège	100,00	IG
Bostik Australia Pty Ltd.	Australie	100,00	IG
Bostik Benelux B.V.	Pays-Bas	100,00	IG
Bostik Bulgaria EOOD	(d) Bulgarie	100,00	IG
Bostik B .V.	(h) Pays-Bas	100,00	IG
Bostik Canada Ltd.	Canada	100,00	IG
Bostik Croatia d.o.o.	(d) Croatie	100,00	IG
Bostik Egypt for the production of adhesive materials (Bostik Egypt) S.A.E.	Égypte	100,00	IG
Bostik (Guangzhou) Adhesive Co., Ltd.	(a) Chine	100,00	IG
Bostik Malaysia SDN. BHD.	Malaisie	100,00	IG
Bostik GmbH	Allemagne	100,00	IG
Bostik Hellas S.A.	Grèce	100,00	IG
Bostik Holding	France	100,00	IG
Bostik, Inc.	États-Unis	100,00	IG
Bostik India Private Limited	Inde	100,00	IG
Bostik Industries Limited	Irlande	100,00	IG
BOSTİK KİMYA SANAYİ VE TİCARET ANONİM ŞİRKETİ	Turquie	100,00	IG
Bostik Korea Limited	Corée du Sud	100,00	IG
Bostik Limited	Grande Bretagne	100,00	IG
Bostik Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	100,00	IG
Bostik Nederland B.V.	(h) Pays-Bas	100,00	IG
Bostik New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	100,00	IG
Bostik-Nitta Co., Ltd.	Japon	80,00	IG
Bostik L.L.C.	Russie	100,00	IG
Bostik OY	Finlande	100,00	IG
Bostik Philippines, Inc.	Philippines	100,00	IG
Bostik Portugal, Unipessoal Lda	Portugal	100,00	IG
Bostik Romania S.r.l	Roumanie	100,00	IG
Bostik SA	France	100,00	IG
Bostik Schweiz AG	Suisse	100,00	IG
Bostik S.A.	Espagne	100,00	IG
Bostik (Shanghai) Management Co., Ltd.	Chine	100,00	IG
BOSTIK SOUTH AFRICA (PTY) LTD	Afrique du Sud	100,00	IG
Bostik Sp. z.o.o.	Pologne	100,00	IG
Bostik (Thailand) Co., Ltd.	Thailande	100,00	IG
Bostik Vietnam Company Limited	Vietnam	100,00	IG
CJ Bio Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	14,00	IN
Coatex Inc.	États-Unis	100,00	IG
Coatex Netherlands B.V.	Pays-Bas	100,00	IG
Coatex	France	100,00	IG
CRACKLESS MONOMER Co Ltd	Taiwan	51,00	IG
Den Braven SA (Pty) Ltd.	(c) Afrique du Sud	100,00	IG
Delaware Chemicals Corporation	États-Unis	100,00	IG
DIFI 13	France	100,00	IG
DIFI 14	France	100,00	IG
DIFI 16	France	100,00	IG
ERPRO 3D FACTORY	France	10,00	IN
FDM ARC Manufacturing Limited	Ireland	100,00	IG

FIXATTI		Belgique	100,00	IG
FIXATTI (CHINA) POLYMER SPECIALTIES Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Fixatti Holding AG		Suisse	100,00	IG
IDEAL WORK Srl		Italie	100,00	IG
Ihsedu Agrochem Private Limited		Inde	24,90	IN
Jiangsu Bostik Adhesive Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Lambson Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Lip Norge AS	(c)	Norvège	100,00	IG
Lip Sverige AB		Suède	100,00	IG
Michelet Finance, Inc.		États-Unis	100,00	IG
MLPC International		France	100,00	IG
Mozzpar S.r.l.	(d)	Italie	100,00	IG
Ozark- Mahoning Company		États-Unis	100,00	IG
PI Advanced Materials Co., Ltd.		Corée du Sud	54,07	IG
Polimeros Especiales, S.A. de C.V.		Mexique	100,00	IG
POLYTEC PT GmbH Polymere Technologien		Allemagne	100,00	IG
Prochimir		France	100,00	IG
Proionic GmbH		Autriche	77,75	IG
PT. Bostik Indonesia		Indonésie	100,00	IG
Sartomer (Guangzhou) Chemicals Ltd.		Chine	100,00	IG
SDP Holding		Belgique	100,00	IG
Seki Arkema Co., Ltd.		Corée du Sud	51,00	IG
Shanghai Zhiguan Polymer Materials Co., Ltd.	(h)	Chine	100,00	IG
Siroflex Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Société Marocaine des Colles		Maroc	97,01	IG
Sovereign Chemicals Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Taixing Sunke Chemicals Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
The LightLock Company Limited		Hong-Kong	55,00	IG
Thermoplastic Powder Holding AG		Suisse	100,00	IG
Turkish Products, Inc.		États-Unis	100,00	IG
Usina Fortaleza Indústria E Comércio de Massa Fina Ltda.		Brésil	100,00	IG
Viking Chemical Company		États-Unis	100,00	IG

(a) Sociétés ayant changé de nom sur l'exercice.

(b) Sociétés fusionnées sur l'exercice.

(c) Sociétés liquidées sur l'exercice.

(d) Sociétés consolidées pour la 1<sup>re</sup> fois sur l'exercice.

(e) Sociétés ayant un changement de pourcentage de détention sans changement de contrôle sur l'exercice.

(f) Sociétés ayant un changement de pourcentage de détention avec changement de contrôle sur l'exercice.

(g) Sociétés sorties du périmètre de consolidation sur l'exercice.

(h) Sociétés en cours de fusion sur l'exercice.

Nb : IG : consolidation par intégration globale.

OC : opérations conjointes - intégration des quotes-parts d'actifs, passifs, produits et charges.

CE : coentreprises - consolidation par mise en équivalence.

IN : influence notable - consolidation par mise en équivalence.

### 3. Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2025

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 1 à 9 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et des principales transactions entre parties liées, et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux - La Défense, le 30 juillet 2025.

Thierry Le Hénaff  
Président-directeur général

## 4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

### KPMG S.A.

Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense cedex  
S.A. au capital de € 5 497 100  
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

### ERNST & YOUNG Audit

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Arkema

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Arkema, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

**KPMG S.A.**

François Quédiniac

**ERNST & YOUNG Audit**

Laurent Vitse



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory  
Contact : [fr\\_content\\_and\\_design@pwc.com](mailto:fr_content_and_design@pwc.com)  
Tél. : +33 (0)7 60 66 70 83



**Direction de la Communication Financière**

Adresse postale :

51, Esplanade du Général de Gaulle  
CS 10478 - 92907 Paris La Défense Cedex  
France  
Tél. : +33 (0)1 49 00 80 80